



MUNIC SA

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 313.018,20 €
Siège social : 100 avenue de Stalingrad - 94800 Villejuif
442 484 556 R.C.S Créteil

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020

SOMMAIRE

1 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	4
2 RAPPORT DE GESTION	5
2 1 Informations sur la vie économique de la Société.....	5
2 2 Présentation des comptes et autres informations financières.....	19
2 3 Gouvernement d'entreprise	38
2 4 Informations relatives aux titres de la Société.....	40
3 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	46
3 1 Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.....	46
3 2 Conventions réglementées	47
3 3 Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires	48
3 4 Modalité d'exercice de la direction générale	52
4 COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE MUNIC POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020.....	53
4 1 Bilan	53
4 2 Compte de résultat.....	54
4 3 Tableau de variation des capitaux propres.....	55
4 4 Tableau de flux de trésorerie nette	56
4 5 Notes annexes aux états financiers sociaux	57
Note 1 : La Société.....	57
Note 2 : Règles et méthodes comptables	57
Note 3 : Principales méthodes comptables.....	58
Note 4 : Evènements significatifs	62
Note 5 : Notes sur les comptes annuels.....	64
5 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	81
5 1 Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux.....	81
5 2 Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.....	85
6 Informations générales	89

6 1	Carnet de l'actionnaire.....	89
6 2	Contact	89

1 | ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion (figurant en pages 5 à 45) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.



A Villejuif, le 29 avril 2021

Aaron SOLOMON

Président Directeur Général

Dans le présent rapport, les termes « MUNIC » ou la « Société » désignent la société MUNIC. Le terme « Filiale Américaine » désigne la société MUNIC Inc.

2 | 1 Informations sur la vie économique de la Société

2.1.1 La société MUNIC

2.1.1.1 Description des activités de la société MUNIC

MUNIC a été créée en 2002 par 3 ingénieurs issus de l'industrie automobile qui partageaient la conviction que les données générées par les véhicules allaient représenter un enjeu majeur pour de nombreux acteurs, sous réserve de pouvoir en disposer de manière pertinente et exploitable. A cette fin, la Société s'est engagée dans la conception et le développement de solutions technologiques à même de produire et valoriser les données véhicules. Cette stratégie a nécessité de relever de nombreux défis techniques pour collecter et traiter des données brutes afin de les mettre à disposition d'une manière fiable, enrichie et qualifiée.

Lancée dans une première version dès 2013, cette offre innovante, est le fruit de 19 années de recherche et développement que la Société a exploité au mieux en commercialisant dans l'intervalle, des produits techniques à usages bien plus limités de type GPS, gestion de flottes, etc. qui, ramenés à l'état de l'art il y a 15 ans, constituaient déjà des innovations plusieurs fois primées en 2006 et 2007 (Trophée de la mobilité, trophée de l'innovation). Dans les années 2000, une première gamme de terminaux boîtes noires intégrant un modem, un récepteur GPS, et des interfaces avec le véhicule et l'unité centrale pour exécuter des applications de géolocalisation et permettre la remontée d'informations sur le véhicule a été développée. Elle intégrait la première génération du système d'exploitation propriétaire appelé « Morpheus », utilisé dans tous les terminaux de la Société et qui constitue une brique fondatrice de la technologie actuelle (stockage de données, technologie de communication, etc.). La Société a été un des premiers acteurs à proposer un écran GPS connecté offrant en plus des applications de géolocalisation (position en temps réel, aide à la navigation) des services utilisant le réseau cellulaire (Pages Jaunes, Coyote, prix et disponibilité en temps réel des places de parking alentour, prix des carburants en temps réel aux pompes avoisinantes etc.) alors que le produit proposé par TomTom à l'époque n'était pas encore connecté. L'offre s'est rapidement enrichie d'une gamme de boîtiers ouvrant la voie à de nouveaux services grâce à la remontée des toutes premières données véhicules collectées à partir de capteurs spécifiques selon l'usage souhaité et se connectant à l'unité centrale. Destinés au marché de gestion de flottes, de nombreux projets ont rapidement été remportés auprès d'acteurs tels que SITA, devenue SUEZ environnement (flottes de bennes à ordures), ou Alpha Taxi dans une logique d'optimisation de la flotte (gestion de trajets, position en temps réel, dispatch de courses, etc.). Dans ces projets, la Société permet notamment de remonter des informations spécifiques telles que le poids en temps de la benne ou le nombre de bacs collectés, ou pour un taxi l'état du lumineux, etc. En parallèle, la Société a largement contribué à la généralisation des écrans GPS connectés en fournissant à Coyote son premier terminal de navigation intégrant l'application Coyote (écran GPS connectés avec des services associés tels que Coyote et autres services mentionnés plus haut). Fort de ce succès commercial et de premiers clients récurrents, le chiffre d'affaires a rapidement progressé pour atteindre 10,7 M€ dès 2010.



MUNIC conçoit des solutions (hardware + software) intelligentes, communicantes et embarquées dans les véhicules qui :

- i. **Collectent** des données grâce au Munic box directement connecté au cœur du réseau électronique du véhicule via une prise universelle, la prise OBD « *On-Board-Diagnostic* », présente sur tous les véhicules sur les marchés américain (dès 1996) et européen (dès le début 2000) ;
- ii. **Traitent** ces données en local au sein du Munic box – aussi appelé Smart Dongle OBD, ou dongle - via des logiciels propriétaires (*edge computing*) ;
- iii. **Transmettent et analysent** ces données sur une plateforme propriétaire d'intelligence artificielle « Munic.io » ; et
- iv. Permettent à des tiers B-to-B d'intégrer sur Munic.io leurs applications commerciales **pour monétiser les données collectées.**

Grâce à cette puissance de collecte et de traitement de l'information, le portefeuille clients compte près de 270 références dont des assurances comme Metromile (Etats-Unis), qui propose des polices personnalisées en fonction du kilométrage et du comportement du conducteur, ou des acteurs de l'entretien tels que Groupauto qui comprend plusieurs réseaux d'entretien dans toute l'Europe proposant des offres de maintenance prédictive à ses clients équipés de dongles et ce, dans une logique de fidélisation.

Le mix produit a fortement évolué sur les 5 dernières années. Les ventes de « dongles », au cœur de l'offre actuelle représentaient 88% des revenus en 2020 et affichaient une croissance annuelle moyenne de 39% au cours des six dernières années. Les boîtiers télématiques représentaient 12% du chiffre d'affaires 2020 alors que dans le même temps, l'autre produit historique (écrans télématiques) a complètement disparu. Cette évolution confirme une tendance amorcée depuis plus de 5 ans : le rapide développement des ventes de dongles et la disparition toute aussi rapide de la vente d'écrans, enfin la relative stabilité de la vente de boîtiers télématiques autres que les smart dongles. Cette dernière catégorie de produits a relativement pâti du focus de l'entreprise sur la vente de smart dongle. C'est un choix bien réfléchi, en effet le Groupe prévoit que les ventes de dongle bénéficient rapidement aux boîtiers et ce pour plusieurs raisons : 1/ partageant une très grande proportion de composants communs la compétitivité des boîtiers bénéficiera mécaniquement de l'amélioration de la compétitivité des dongles, 2/ l'enrichissement des fonctionnalités des dongles bénéficiera également aux boîtiers, ce qui intéressera fortement les clients de ce type de produits. Autrement dit, bien que focalisée en priorité sur la vente de dongles à plus fort potentiel de croissance, la Société estime que la vente de boîtiers devrait rapidement connaître une croissance significative.

La capacité de miniaturisation de la fonction Wifi au sein de son dongle et une proposition tarifaire compétitive ont permis à la Société de remporter en 2018 un appel d'offre significatif lancé par l'opérateur télécom T-Mobile USA pour remplacer son fournisseur de dongles et offrir à ses abonnés un hot spot Wifi plus performant dans les véhicules. Ce contrat d'une durée initiale de 2 ans, renouvelable automatiquement ouvrait la voie à un potentiel de ventes d'au moins 100 000 dongles par an et plutôt de l'ordre de plusieurs centaines de milliers de dongles par an, à écouler à travers son réseau de près de 20 000 points de vente, une première livraison étant intervenue au dernier trimestre 2019. La Covid a mis en suspens la réalisation de ces projections. Cette période a permis de renforcer nos liens avec l'opérateur : Munic a remporté en octobre 2020¹ un appel d'offre pour 2 produits au lieu de 1 et pour un périmètre élargi comprenant l'opérateur Sprint absorbé fin 2020 par T-Mobile. La Société estime que le cycle de vie de son produit est de l'ordre de 3 à 5 ans. La crédibilité technologique renforcée de MUNIC va lui permettre de s'adresser à des clients de plus en plus significatifs. Ce contrat illustre le potentiel de nouveaux usages au-delà de l'after-market automobile.

¹ Cf. Communiqué de presse du 7 octobre 2020

2.1.1.2 Principaux programmes en cours de développement

Le modèle actuel de vente de dongles (hardware, accès plateforme, kit de développement d'applications, abonnement cellulaire) ne permet pas à tous les clients et prospects de MUNIC de trouver un modèle économique procurant un retour sur investissement satisfaisant.

De fait, depuis plus de 3 ans la Société est de plus en plus fréquemment sollicitée pour des projets de grande ampleur avec des objectifs de coûts beaucoup plus bas pour les dongles. Ainsi, la Société a mis au point un modèle de vente complémentaire, à travers sa plateforme dédiée appelée **EKKO**, qui permet à ces clients d'accéder aux données véhicules qualifiées et enrichies en mode DaaS (« *Data as a Service* »).

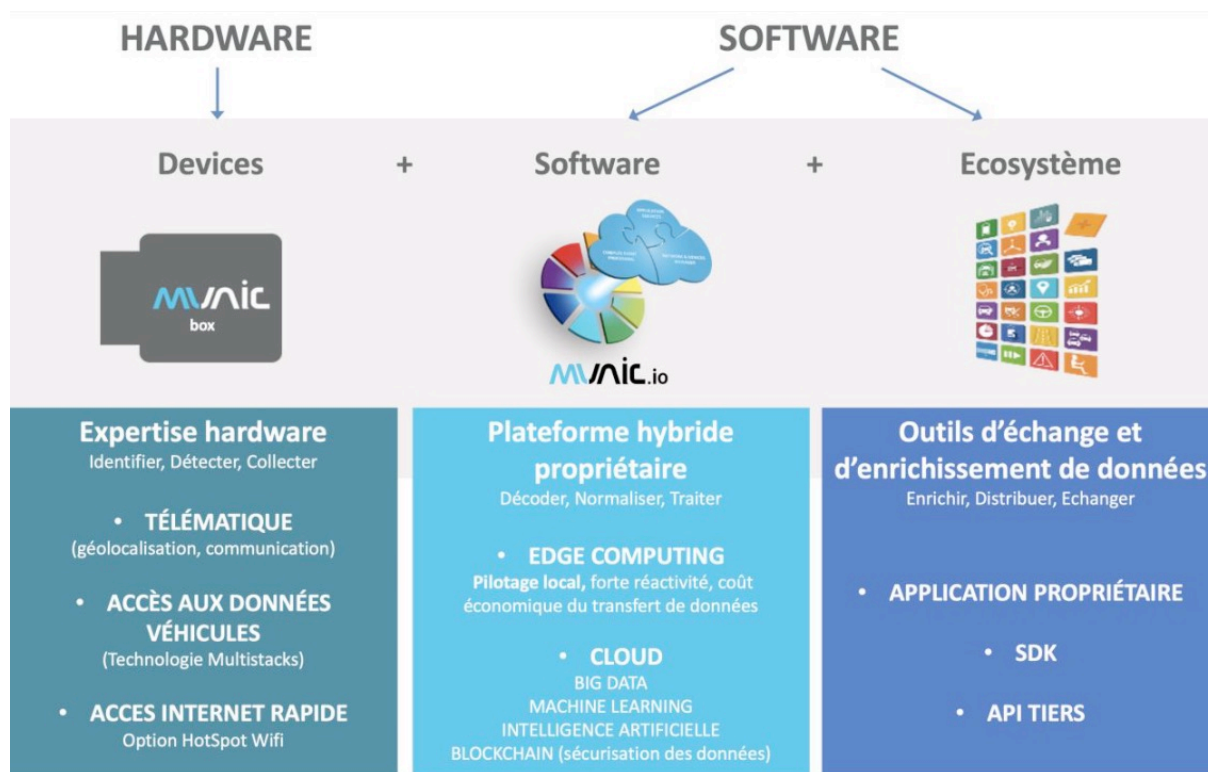
Dans ce modèle, avec un lancement commercial prévu au troisième trimestre 2021, **EKKO** sera la **première plateforme universelle de données véhicules (modèle DAAS, Data As A Service)** s'adressant à un large éventail de clients potentiels et permettant un déploiement rapide à grande échelle, du fait d'une capacité à rentabiliser les abonnements plus rapidement. Ce lancement commercial a été décalé, initialement prévu pour le deuxième trimestre 2020 puis pour le troisième trimestre 2020, il s'agit d'une conséquence de la COVID 19 qui a fortement impacté les réseaux de distribution (réseaux de concession et d'entretien), provoquant leur fermeture ou un fort ralentissement de leur activité.

2.1.1.3 Technologie

Les données véhicules représentent un gisement de valeur encore à exploiter. Les véhicules sont des systèmes fermés pour des raisons de sécurité, de fiabilité et parce que les cycles de développement des plateformes véhicule sont trop longs pour permettre des temps de réponses courts indispensables à l'exploitation de ces données.

Il y a bien un port standardisé et obligatoire depuis les années 1990 et 2000 nommé le port OBD qui permet de se connecter mais seule la prise est standardisée et non l'accès aux données qui demeurent donc le plus souvent inaccessibles. Les quelques solutions existantes comme les valises de diagnostic ouvrent un accès limité aux données car elles sont non communicantes (pas de carte SIM) et incapables de collecter et d'exploiter toutes les données que prévoit théoriquement cette prise OBD. La technologie développée par Munic permet de répondre à ces défis.

Le savoir-faire de la Société repose sur la combinaison d'une double expertise, hardware et software, mise en œuvre par une équipe de 53 ingénieurs (au 31 décembre 2020) particulièrement expérimentés, ayant conduit au développement d'une offre technologique innovante, unique sur le marché de la donnée véhicules, protégée par un portefeuille de 24 brevets. Le succès tient également à la capacité de l'entreprise à intégrer en permanence de nouvelles technologies.



- **La maîtrise du hardware**, notamment le Muncic box, qui repose sur :
 - Une technologie innovante universelle, Multistacks, pour collecter et décoder les données véhicule : MUNIC a développé une interface de communication générique avec les véhicules capable de s'adapter dynamiquement à tout véhicule, pour récupérer et décoder ainsi l'ensemble de ses données. Cette interface s'appuie sur 3 éléments essentiels :
 - un moteur d'intelligence artificielle (Multistacks Engine) qui à partir de l'analyse des informations circulant sur les bus inter-calculateurs identifie automatiquement et précisément le modèle de véhicule mais également son état précis d'activité autorisant selon le cas les modes plus ou moins poussés de communication avec le véhicule ;
 - un protocole générique de communication avec les véhicules capable d'intégrer les informations très spécifiques à chaque modèle pour le décodage des données.
 - les informations de décodage, disponibles sous différents formats selon les modèles et générations de véhicules notamment chez les constructeurs ou les spécialistes du diagnostic, parfois entachées d'erreur ou incomplètes. MUNIC y a accès via des partenariats et le paiement d'une licence correspondante. Multistacks Engine détecte et corrige automatiquement ces erreurs, et homogénéise également l'ensemble des données décodées.

La puissance de Multistacks repose sur 3 atouts essentiels :

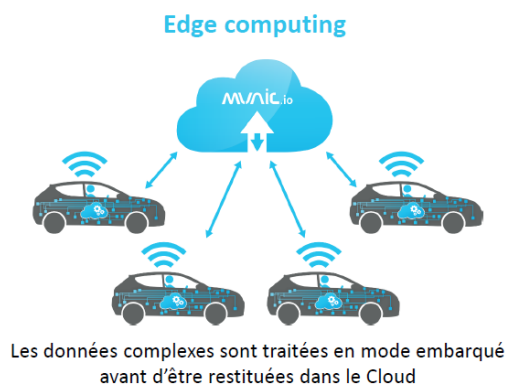
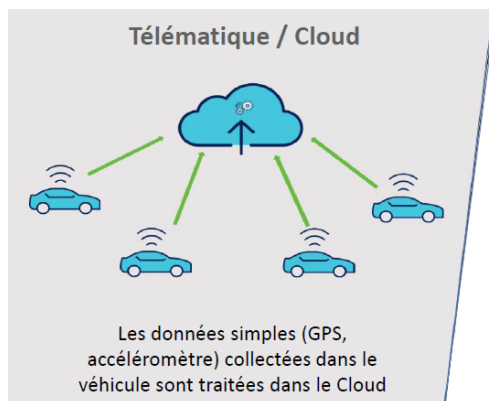
1. la capacité d'intégrer des informations de décodage de multiples fournisseurs assurant une couverture la plus large de véhicules et de données,
2. un moteur d'intelligence artificielle très performant permettant de corriger et homogénéiser les informations collectées,
3. l'automatisation complète de ces mécanismes permettant un déploiement à grande échelle.

- Des fonctions de télématique (GPS et accéléromètre), et un système d'exploitation propriétaire, Morpheus OS très complet et performant, résultat de 19 ans de développement et de déploiement.
- Un hardware et un logiciel qui ont fait l'objet de développements spécifiques pour renforcer le niveau de sécurité, et protéger ainsi le véhicule et ses données contre les intrusions ou les actes malintentionnés. La sécurité du boîtier repose notamment sur l'utilisation d'un coprocesseur dédié isolant la communication avec le véhicule du reste des couches applicatives, dont la partie télécommunication cellulaire ou Wi-Fi, faisant office de firewall. Ainsi si la partie applicative ou télécommunication venait à être compromise, cela n'impacterait pas l'interface avec le véhicule qui s'exécute dans un environnement matériel dédié et protégé. La sécurité repose également sur d'autres mécanismes dont un système de cryptage avancé à toutes les étapes (démarrage, exploitation, mise à jour, etc..) de la vie du boîtier empêchant sa prise de contrôle à distance. Cette sécurité a été auditée et validée par plusieurs entreprises intervenant notamment pour le compte de constructeurs automobile.
- **Une expertise software déclinée à travers la conception d'une plateforme d'intelligence artificielle propriétaire ouverte et d'un écosystème ouvert**

La plateforme d'intelligence artificielle

La plateforme propriétaire hybride, Munic.io®, permet de décoder et de traiter les données brutes collectées par le dongle qui ne sont pas exploitables en l'état. Ce traitement est réalisé au niveau du dongle à travers la technologie dite de *edge computing* et si nécessaire via des échanges qui ont lieu ensuite entre l'appareil et le cloud, où peuvent être réalisées d'autres traitements faisant notamment appel au *machine learning* reposant sur l'alimentation en données pour des traitements en grand nombre (big data). La performance de cette plateforme repose sur les deux piliers technologiques suivants :

- La rationalisation et l'homogénéisation des données brutes : compte tenu de l'extrême diversité des véhicules et de leurs architectures, les équipes de R&D ont développé un modèle de description universel qui réalise en local (*edge computing*) les opérations suivantes :
 - Définition d'un standard d'intégration des multiples versions de protocoles et de messagerie à bord des véhicules,
 - Traduction du format brut vers un format commun (décodage et traduction),
 - Homogénéisation de la donnée, ce qui inclut la conversion automatique vers un seul et unique système d'unité, avec une résolution commune,
 - Extrapolation des données manquantes (sur certains véhicules plus basiques ou anciens) par différentes techniques – en les dérivant d'autres données ou en utilisant des bases d'information complémentaires,
 - Précision : amélioration de la précision des données pour certains véhicules par *machine learning*,
 - Correction d'erreur par *machine learning* : à titre d'exemple la correction de la donnée est souvent faite à partir d'un croisement (comparaison/correction) avec une autre donnée avec laquelle il est possible de définir une formule de correspondance. Toutefois cette formule n'aura pas les mêmes paramètres pour tous les véhicules. Le machine learning permet de générer automatiquement les paramètres de ces différences formules à partir de l'analyse d'une grande quantité de données.



L'intégration du *edge computing* dans le processus de traitement de la donnée permet d'optimiser le coût des échanges avec le cloud et contribue à l'attractivité financière des solutions. Il est de surcroît indispensable dans de nombreux cas : la détection et la capture d'un phénomène transitoire nécessite une intelligence embarquée qui est capable de détecter un pattern précis, de même pour la détection de conditions complexes combinant plusieurs conditions simultanées. Enfin le *edge computing* appliqué au machine learning présente un gros avantage : au lieu de générer un seul et unique modèle devant fonctionner en central pour tous les véhicules – ce qui aboutirait sur un modèle trop lourd, le *edge computing* permet de générer un modèle par véhicule, plus optimisé, s'exécutant en embarqué.

- La définition et la constitution des principales catégories de données utiles et des modes de génération : grâce à l'expérience acquise, MUNIC a identifié les informations les plus fréquemment requises par chaque segment d'activité ainsi que les processus respectifs d'élaboration automatique des données :
 - Les données de base télématique : positions GPS et signal accéléromètre,
 - Les données véhicule brutes : directement issues du véhicule et homogénéisées,
 - Les données véhicule enrichies : données croisées ou complétées avec des sources complémentaires externes ou internes (exemple conditions météo, bases techniques de fournisseurs tiers...),
 - Les données dérivées : exemple calcul de l'usure des pneus à partir du calcul du coefficient d'adhérence, lui-même dérivé de la vitesse de rotation des roues, ou encore détection d'une panne à partir d'une corrélation de plusieurs informations.

Un écosystème ouvert

Un écosystème complet d'applications s'est développé autour de la plateforme Munic.io, composé d'éditeurs d'applications exploitant les données produites par Munic.io ou d'experts qui enrichissent les données traitées par Munic.io comme c'est le cas d'équipementiers. Les applications de l'écosystème sont développées directement par les clients pour implémenter les fonctionnalités dont ils ont besoin. Pour cela, un kit de développement complet est mis à disposition des partenaires sur Munic.io. Les applications ainsi développées sont hébergées par la plateforme Munic.io ou dans les serveurs du client/partenaire le cas échéant.

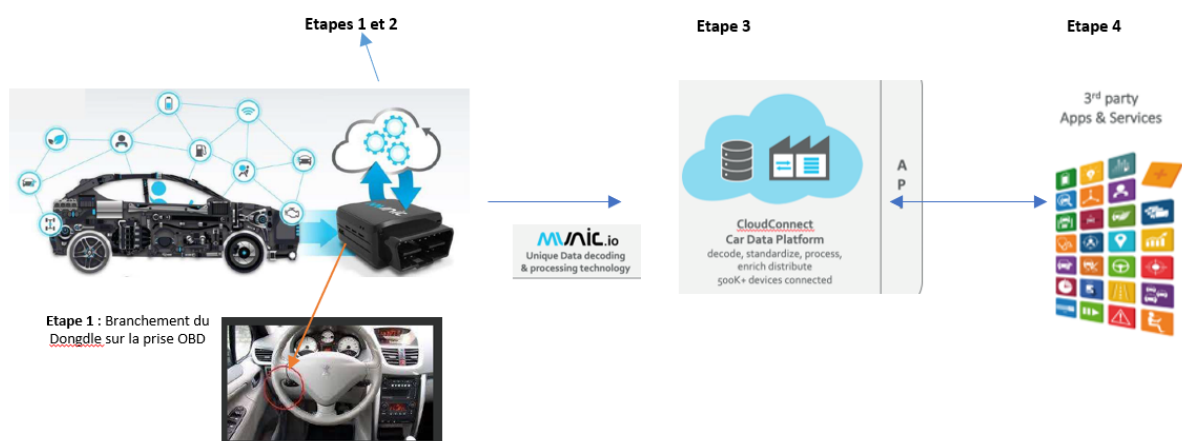
Cette approche technologique a fait l'objet d'une validation à grande échelle à travers la vente d'environ 2 millions de boîtiers à un très large portefeuille de clients qui ont pu tester et valider cette solution de décodage de la donnée, unique sur le marché, sur un maximum de véhicules et le plus large territoire. Ce qui en fait une solution unique c'est la capacité de Multistacks à s'adapter automatiquement à tous les véhicules pour en décoder les données, contrairement à toutes les autres approches qui traitent chaque véhicule au cas par cas, rendant impossible tout déploiement en masse.

2.1.1.4 Modèle d'affaire

MUNIC conçoit des solutions (hardware + software) intelligentes, communicantes et embarquées dans les véhicules qui :

- collectent des données à travers une connexion à tous les calculateurs du véhicule ;
- les traitent en local ;
- les transmettent/échangent ; et
- permettent la monétisation des données par des tiers via des API (ou interfaces de programmation applicatives) dans le Cloud.

Cela peut se schématiser :



Etape 1 : Après son branchement sur la prise OBD universelle du véhicule, le dongle (composante hardware) se connecte au serveur Munic.io pour recevoir son paramétrage, pour répondre à l'usage attendu des données par le client. Le boîtier peut alors exécuter son traitement des données véhicule (le cas échéant celles qui transitent sur le réseau de calculateurs ainsi que celles stockées dans leur mémoire) :

Etape 2 : En fonction de l'usage souhaité par le professionnel, les données captées sont traitées localement (*edge computing*)

Etape 3 : Les données traitées sont transmises sur la plateforme Munic.io

Etape 4 : Le professionnel accède aux données par le biais des API de la plateforme Munic.io.

Les solutions technologiques « packagées »:

L'offre de monétisation des données véhiculaires repose sur la vente de solutions technologiques comprenant à la fois du hardware (boîtiers calculateurs embarqués), du software à travers l'accès à la plateforme de traitement Munic.io, un kit de développement applicatif permettant le développement d'applications par les clients, les licences de décodage de données adaptées à l'usage souhaité et un forfait de communication cellulaire typiquement sur 2 ans.

La Société propose 2 gammes de calculateurs pour s'adapter aux usages souhaités par les clients. A ce jour, l'offre se concentre autour de la gamme de Dongle OBD (boîtier universel) dont la première version a été commercialisée dès 2010. La Société continue de commercialiser un autre type de produit : un boîtier multi-application (Black Box), plus particulièrement destiné au marché de la gestion de flotte.

Boîtier multi-application

Marché de flottes
(régional)



Depuis 2002 : Black Box
(boîtiers télématiques)

11% du CA 2019

Boîtier universel

Marché de masse
(mondial)



Depuis 2010 :
Smart Dongles OBD

89% du CA 2019

L'adaptabilité unique de ses terminaux (grâce à un OS combiné à des outils de développements puissants) ainsi que l'étendue des capacités, notamment en termes de décodage des données ont permis à la Société d'embrasser un très large éventail de cas d'usages et de construire en 19 ans un cahier des charges universel, en allouant toutes ses ressources exclusivement au développement de la plateforme avec 3 missions :

- Offrir à un maximum de clients/projets l'accès à une donnée complète et qualifiée,
- Fournir les outils performants pour le traitement de ces données,
- Permettre à tous la distribution des applications ainsi créées

Lancement de la plateforme EKKO :

Enfin à partir du troisième trimestre 2021², la nouvelle plateforme EKKO, doit permettre la vente d'abonnement en mode DaaS (« Data as a Service »).

Cet élargissement du modèle, qui constitue un prolongement naturel de l'offre actuelle, aura deux conséquences comptables et financières :

- la comptabilisation d'une nouvelle source de revenus (vente d'abonnements) ;
- un investissement important induit par la mise à disposition gratuite des dongles que la Société devra financer.

² Il était indiqué au sein du Document d'enregistrement approuvé le 6 janvier 2020 sous le numéro I.20-001 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) que ce lancement commercial était initialement prévu pour le deuxième trimestre 2020. Ce décalage du lancement est une conséquence de la pandémie de COVID-19 qui a fortement impacté les réseaux de distribution (réseaux de concession et d'entretien), provoquant leur fermeture ou un fort ralentissement de leur activité.

Fondée sur les technologies propriétaires de Munic, son économie globale repose sur les deux principes suivants :

- La mise à disposition gratuite des dongles auprès des réseaux d'entretien et des concessionnaires devant permettre leur déploiement rapide à grande échelle auprès d'automobilistes qui auront accès à une application, basée sur un modèle *freemium*³, riche en informations (voir photos ci-après) en échange de leur consentement pour le partage de leurs données. L'objectif cible de la première année de déploiement s'établit à 20 000 dongles par mois, financés par la Société.
- L'engagement de plusieurs partenaires initiaux pressentis parmi 3 catégories (un assureur, plus un réseau de concessions ou un réseau d'entretien, plus un 3^{ème} acteur parmi 15 catégories d'acteurs identifiés) qui seront amenés à payer un abonnement annuel par dongle dont le prix est fonction du type de données remontées et qui leur permettra de générer des leads commerciaux.

L'attractivité financière de l'offre permet d'attirer le spectre de partenaires potentiels le plus large (compagnies pétrolières, fabricants de pneus, sociétés de contrôle technique, équipementiers, etc.). Le coût d'accès à la technologie devient plus compétitif : une dépense réduite et étalée remplace le coût d'acquisition d'un dongle.

La Société envisage de recevoir en contrepartie de l'accès à la plateforme un revenu global annuel d'au moins 38 euros et pouvant dépasser 50 euros par dongle répartis au minimum entre 3 partenaires, ce nombre de partenaires étant appelé à augmenter rapidement. Ces montants sont à comparer au coût d'acquisition d'un dongle et des abonnements associés pour un même client d'environ 100 euros, sans compter la maintenance, le service après-vente et support client, la gestion des stocks et l'application conducteur.

Le modèle économique d'EKKO pour la Société intègre le financement des dongles et la commercialisation de l'accès aux données sur une durée de 3 ans, avec une rentabilité dès la 2^e année.

Groupauto a confirmé son intention de prendre part au projet EKKO et d'équiper le plus de véhicules possibles dans son réseau, pour un tarif de 15€ par an, pendant trois ans, lui donnant accès aux données des véhicules. L'entrée de nouveaux partenaires aura un effet de levier immédiat sur la rentabilité dans la mesure où le coût de déploiement du dongle aura déjà été compensé par les revenus générés par les trois premiers partenaires.

Les discussions engagées avec deux groupes majeurs dans leur secteur, non identifiés au moment de l'introduction en bourse de MUNIC, ont franchi une étape importante : dans les deux cas un accord a été trouvé pour lancer une phase pilote décisive avant un déploiement en volume prévu à la fin du 3^{ème} trimestre 2021.

Au regard de leur taille et de leur puissance commerciale, ces partenaires vont contribuer à accélérer sensiblement le déploiement commercial d'EKKO auprès du grand public. Parallèlement, les échanges avec d'autres acteurs issus de secteurs variés (assurance, réseaux de concession, équipementiers, compagnies pétrolières, etc.) et futurs « Data Consumers » de la plateforme se poursuivent.

2.1.2 Description des faits marquants et de l'activité de MUNIC pendant l'exercice 2020

2.1.2.1 Capitaux propres à la moitié du capital social

Les comptes de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 faisaient apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social du fait des pertes constatées dans les éléments comptables.

L'Assemblée Générale de la Société réunie le 19 juin 2020 a constaté la reconstitution des capitaux propres à hauteur d'un montant supérieur à la moitié du capital social et a donc décidé qu'il n'y avait pas lieu à la dissolution anticipée de la Société.

³ Modèle économique basé sur une application gratuite pour les utilisateurs avec ses fonctionnalités de base et la possibilité d'accéder à des services complémentaires (premium)

2.1.2.2 Eléments juridiques

Lors de sa réunion du 20 janvier 2020, le Conseil d'administration a approuvé le principe d'une introduction en bourse, ses conditions et modalités, ainsi que la documentation d'information relative à cette opération. Ainsi, dans le cadre de cette opération, un document d'enregistrement a été approuvé le 6 janvier 2020 par l'AMF et le prospectus composé de ce document d'enregistrement d'une note d'opération a été approuvé le 21 janvier 2020 par l'AMF. Lors de cette même réunion, le Conseil d'administration a également approuvé la fourchette de prix des actions de la Société dans le cadre de cette introduction en bourse entre 6,76 euros et 9,14 euros, et a approuvé le principe d'une augmentation de capital d'un montant maximal de 2.012.579 actions, pouvant être porté à 2.314.465 actions en vertu d'une clause d'extension. Il a également constaté la possibilité pour les obligataires de souscrire à l'augmentation de capital par le biais d'une compensation de créances.

Le 22 janvier 2020, la Société a annoncé son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth® Paris⁴. Le franc succès de cette introduction en bourse annoncé le 5 février 2020⁵, a permis à la Société de réaliser une levée de fonds qui représente un montant brut d'environ 18,4 M€ à laquelle vient s'ajouter la cession d'actions par un actionnaire significatif dans le cadre de l'exercice partiel de l'Option de Surallocation pour un montant de 1,5 M€ portant l'opération à 19,9 M€⁶. Au total, le nombre d'actions nouvelles émises dans le cadre de l'offre globale s'est établi à 2.314.465 actions (1.282.939 actions nouvelles + 1.031.526 actions nouvelles souscrites par compensation de créances issues du remboursement anticipé d'une partie de l'emprunt obligataire convertible émis en décembre 2019 (nominal, intérêts courus et prime de remboursement conditionnée à la réussite de l'introduction en bourse de 25 % inclus)⁷ et d'une avance en compte courant d'actionnaire consentie en septembre 2019), représentant 30,37 % du capital social post-opération).

Le nombre d'actions cédées par un actionnaire significatif de la Société, la société Grandis-Lux, dans le cadre de l'exercice partiel de l'Option de Surallocation s'est élevé à 191.022 actions existantes, représentant 2,51 % du capital après introduction en bourse.

Le début des négociations des actions MUNIC sur le marché Euronext Growth® Paris a eu lieu le 10 février 2020.

Le 4 février 2020, un contrat de liquidité a été conclu entre la Société et la société de bourse Gilbert Dupont qui a pris effet le 9 mars 2020. Pour la mise en œuvre de ce contrat, la somme de 250.000 euros en espèces a été affectée au compte de liquidité.

L'Assemblée Générale du 19 juin 2020 a ratifié la cooptation de la société GOUBARD CONSEIL en qualité de membre du Conseil d'administration, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de sa réunion en date du 12 décembre 2019 en remplacement de Madame Sarah SCHMOLL, démissionnaire et pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et qui se tiendra en 2025.

Elle a également décidé de déléguer sa compétence au Conseil d'administration à l'effet de :

- l'achat par la Société de ses propres actions, dans la limite de 10% du capital social, conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce (article abrogé et devenu L.22-10-62 du Code de commerce depuis l'ordonnance n°2020-1142 du 16 septembre 2020) ;
- décider d'émettre en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de 762.065 bons de souscription d'actions (BSA) donnant droit à la souscription de 762.065 actions ordinaires nouvelles de la Société, cette émission étant réservée au profit d'une catégorie de personnes déterminées ;
- consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société ;
- procéder à l'attribution gratuite d'actions de la Société, au profit de bénéficiaires qu'il déterminera parmi les membres du personnel et les dirigeants mandataires sociaux de la Société ou des sociétés ou

⁴ Cf. Communiqué de presse du 22 janvier 2020

⁵ Cf. Communiqué de presse du 5 février 2020

⁶ Cf. Communiqué de presse du 9 mars 2020

⁷ La société GRANDIS LUX a opté pour l'exigibilité anticipée de ses 5.263.960 OC 2019 dans le cadre de l'introduction en bourse alors que les 1.900.000 OC 2019 souscrites par les fonds ODYSSEE VENTURE et Aaron SOLOMON restent en circulation à l'issue de l'introduction en bourse de la Société.

groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce ; et

- réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions, dans la limite de 10% par période de 24 mois.

Lors de sa réunion en date du 14 décembre 2020, le Conseil d'administration a constaté la réalisation d'une augmentation de capital à la suite l'acquisition définitive de 204.802 actions MUNIC attribuées gratuitement, par émission de 204.802 actions nouvelles de 0,04 euros de valeur nominale chacune, soit une augmentation de capital de 8.192,08 euros, ayant pour effet de porter le capital social d'un montant de 304.826,12 euros à 313.018,20 euros.

2.1.2.3 Avancement des activités de la Société et activité en matière de recherche et développement

Avancement des activités de la Société :

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2020 s'est établi à 7,529 M€ avec une baisse des ventes de « dongles » (- 8,092 M€ par rapport à 2019). Ce produit qui est au cœur de l'offre représente désormais 88% du chiffre d'affaires. Les boîtiers télématiques ont quant à eux représenté 12% du chiffre d'affaires en 2020.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a fortement perturbé l'activité de la société. Les éléments suivants sont à noter :

- L'allongement des cycles commerciaux du fait de la crise sanitaire et le décalage de nombreuses commandes
- Le déploiement du contrat T mobile qui s'est vu fortement perturbé du fait de la fermeture de ses points de vente d'une part et des opérations de rapprochement à la suite de la fusion avec l'opérateur Sprint d'autre part. MUNIC s'est vu confortée dans sa position de fournisseur sur ce segment en octobre 2020 par la sélection de son produit SynchUP Drive par Sprint pour une distribution dans son réseau. Par ailleurs, des discussions sont également avancées pour élargir le champ de sa collaboration avec T Mobile.
- Un carnet de commande 2021 (4,2 millions d'euros de commandes à livrer sur le premier semestre) fortement en croissance par rapport aux années passées qui laisse présager d'un fort rebond.
- Le gain de nouveaux projets en Europe :
 - o A l'image du contrat avec T-Mobile, MUNIC s'est vu sélectionnée au premier semestre 2020 pour livrer fin 2020 ses Smart Dongles dotés de la fonctionnalité hotspot WiFi à un opérateur scandinave majeur. MUNIC a notamment été sélectionnée pour la capacité exclusive de ses Smart Dongles à collecter et traiter les données véhicules universelles, au-delà des données télématiques plus communes ;
 - o Dans l'univers de la gestion de flotte automobile, MUNIC a été sélectionnée par un grand leaser international pour équiper de Smart Dongles les véhicules de sa flotte. La capacité à collecter et traiter les données véhicules, mais également la performance des Smart Dongles et la technologie unique de MUNIC ont été déterminants pour le gain de ce grand compte.
- L'avance technologique de MUNIC devrait permettre à la Société de tirer parti des projets jusqu'alors internalisés dans l'industrie automobile et qui vont être externalisés auprès de fournisseurs tiers au cours des prochains mois et années du fait des réductions des budgets R&D. MUNIC est en très bonne position sur plusieurs dossiers aujourd'hui en discussions avancées notamment avec deux constructeurs automobiles.
- L'arrivée de deux partenaires majeurs non identifiés lors de l'introduction en bourse. Dans les deux cas, un accord a été trouvé pour lancer une phase pilote décisive avant un déploiement en volume prévu à

la fin du 3^{ème} trimestre 2021, dans le cadre du lancement de la plateforme EKKO.

Sur le plan financier éléments suivants sont intervenus :

- Recouvrement du CIR 2018 et 2019 : la Société a perçu en mai 2020 une somme de 1.738.968 euros correspondant au CIR de l'année 2018 et 2019. La Société a donc perçu 100% du CIR demandé. La Société avait provisionné initialement 15% et 1% de risque de non-recouvrement respectivement pour les années 2018 et 2019. La Société maintient ses provisions pour ces 2 années par prudence et continue de provisionner à hauteur de 12% pour l'année 2020.
- Succès de l'introduction en bourse de Munic avec une levée de 19,9 millions d'euros dont 1,5 millions en cession d'action et 18,4 millions sous forme d'augmentation de capital. Il en résulte un renforcement de fonds propres de 16,7 millions d'euro ce qui a permis d'apurer les dettes de la Société par le remboursement complet des sommes dues à la société Grandis Lux au titre des comptes courants et d'emprunt obligataire convertible ainsi que de constituer une trésorerie de près de 9 millions d'euros en février 2020. La capitalisation boursière était de 60,6 millions d'euros sur la base du prix d'introduction en bourse.
- Dans le cadre des mesures de soutien aux entreprises, MUNIC a pu disposer de Prêts Garantis par l'État (PGE) auprès de ses partenaires bancaires d'un montant total de 2,9 M€, dont 1,9 M€ perçus au 31 décembre 2020 et 1,0 M€ reçus en janvier 2021.
- Parallèlement, MUNIC vient également d'obtenir début 2021 un prêt innovation de 2,0 M€ auprès de Bpifrance. Ce prêt est soutenu par « la garantie PME InnovFin », avec le soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du programme Horizon 2020 Instruments Financiers et du Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI) mis en place dans le cadre du programme d'investissements pour l'Europe.

Activité en matière de recherche et développement :

Les activités R&D de la Société reposent principalement sur :

- Une équipe de 53 ingénieurs au 31 décembre 2020 (contre 49 au 31 décembre 2019) aux profils d'expertises variées (développement software, développeur systèmes, développeur test, développeur Core, électronique, mécanique, ingénieur production, etc.) ;
- Des accords de licence de décodage de données véhicule assurant à la Société que ses dongles soient capables de lire les données du plus grand nombre de véhicules en circulation. Le dongle OBD de MUNIC est le seul du marché à bénéficier d'une telle transversalité.

Depuis 2018, les travaux spécifiquement dédiés au projet EKKO (projet clairement identifié), sont portés à l'actif et feront l'objet d'un amortissement à compter de la commercialisation de la nouvelle plateforme. Les autres dépenses de R&D restent en charges de l'exercice.

La Société bénéficie du dispositif fiscal de Crédit Impôt Recherche. De plus, afin d'optimiser ses efforts de R&D tout en limitant ses dépenses, la Société recourt à des financements publics favorisant l'innovation à l'image du prêt-innovation récemment obtenu.

2.1.2.4 Propriété intellectuelle

L'innovation est au cœur de l'activité de la Société qui depuis sa création y consacre une large partie de ses ressources comme le montre les activités décrites précédemment au titre de la recherche et développement. La Société dépose ainsi régulièrement de nouveaux brevets qui sont listés dans le tableau ci-dessous.

Type de protection	Titre abrégé	Date de dépôt
Brevet européen (Val)(PCT)	MOBILE CLIENT-SERVER LINK OPTIMISATION	19/03/2010
Brevet européen (Val)(PCT)	MOBILE CLIENT-SERVER LINK OPTIMISATION	19/03/2010
Dem Brevet européen	MULTIAPP	01/12/2010
Brevet inv (prolong) PCT	TRAFFIC INFO DATA OPTIMIZATION	02/03/2011
Brevet européen (EuroPCT)	TRAFFIC INFO DATA OPTIMIZATION	02/03/2011
Brevet européen (Val)(PCT)	TRAFFIC INFO DATA OPTIMIZATION	02/03/2011
Brevet européen (Val)(PCT)	TRAFFIC INFO DATA OPTIMIZATION	02/03/2011
Brevet européen (Val)(PCT)	TRAFFIC INFO DATA OPTIMIZATION	02/03/2011
Brevet d'invention	MULTIAPP	03/12/2009
Dem Brevet EP (EuroPCT)	APP QUICK ACCESS & RETURN	03/12/2012
Brevet inv (prolong) PCT	OFFBOARD / ONBOARD COMBINED NAV	04/03/2011
Brevet européen (EuroPCT)	OFFBOARD / ONBOARD COMBINED NAV	04/03/2011
Brevet européen (Val)(PCT)	OFFBOARD / ONBOARD COMBINED NAV	04/03/2011
Brevet européen (Val)(PCT)	OFFBOARD / ONBOARD COMBINED NAV	04/03/2011
Brevet européen (Val)(PCT)	OFFBOARD / ONBOARD COMBINED NAV	04/03/2011
Dem Brevet européen	ANTENNES SUR BOITIER GRAVEES PAR LDS	09/07/2019
Dem brevet d'invention	ANTENNES SUR BOITIER GRAVEES PAR LDS	09/07/2020
Brevet européen (EuroPCT)	GPS/GSM TRACKING PATCH	12/03/2010
Brevet européen (Val)(PCT)	GPS/GSM TRACKING PATCH	12/03/2010
Brevet européen (Val)(PCT)	GPS/GSM TRACKING PATCH	12/03/2010
Brevet européen (Val)(PCT)	GPS/GSM TRACKING PATCH	12/03/2010
Brevet européen (Val)(PCT)	GPS/GSM TRACKING PATCH	12/03/2010
Brevet européen (Val)(PCT)	GPS/GSM TRACKING PATCH	12/03/2010
Brevet inv (prolong) PCT	MOBILE CLIENT-SERVER LINK OPTIMISATION	19/03/2010
Brevet européen (EuroPCT)	MOBILE CLIENT-SERVER LINK OPTIMISATION	19/03/2010
Brevet européen (Val)(PCT)	MOBILE CLIENT-SERVER LINK OPTIMISATION	19/03/2010
Brevet européen (Val)(PCT)	MOBILE CLIENT-SERVER LINK OPTIMISATION	19/03/2010
Brevet européen (Val)(PCT)	MOBILE CLIENT-SERVER LINK OPTIMISATION	19/03/2010
Brevet européen (Val)(PCT)	MOBILE CLIENT-SERVER LINK OPTIMISATION	19/03/2010
Brevet européen (Val)	MINO055PCEP	21/09/2012
Brevet européen (Val)	MINO054PCEP	21/09/2012
Brevet européen (Val)	MINO056PCEP	21/10/2013
Brevet européen (Val)	4EP-110 023	24/02/2009
Dem brevet invention (PCT)	DONGLE PASSIVE MODE AND DEEP LEARNING	25/04/2017
Dem Brevet EP (EuroPCT)	DONGLE PASSIVE MODE AND DEEP LEARNING	25/04/2017
Dem brevet invention (PCT)	VIN PROBLEM RECOVER METHOD	25/04/2017
Dem Brevet EP (EuroPCT)	VIN PROBLEM RECOVER METHOD	25/04/2017
Dem brevet invention (PCT)	LEAD GENERATION	28/03/2018
Dem Brevet EP (EuroPCT)	LEAD GENERATION	28/03/2018
Brevet invention (prolong)	MULTIAPP	30/11/2010

2.1.2.5 Succursales

Néant.

2.1.3 Evènements post-clôture

Néant.

2.1.4 Principaux facteurs de risques

A l'occasion de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché Euronext Growth® Paris, MUNIC avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 21 janvier sous le numéro 20-019 et notamment au chapitre 3 « Facteurs de risques » figurant dans le Document d'enregistrement approuvé le 6 janvier 2020 sous le numéro I.20-001 et au chapitre 3 « Facteurs de risques de marché pouvant influencer sensiblement sur les valeurs mobilières offertes » de la Note d'Opération. A la connaissance de la Société, il n'existe pas de nouveaux risques majeurs par rapport à ceux identifiés dans ce document, à l'exception du risque suivant, lié à l'épidémie de COVID-19 :

- **Risque lié à l'épidémie de COVID-19⁸**

La crise sanitaire mondiale liée à la Covid-19 a entraîné une forte dégradation de la conjoncture économique, en particulier pour l'industrie automobile (constructeurs et équipementiers) et de nombreux secteurs connexes (loueurs, gestionnaires de flottes, réparateurs, etc.).

L'activité de MUNIC a été impactée au 2nd semestre par l'allongement des cycles commerciaux sous l'effet des nombreux plans d'économies, par le décalage d'un nombre important de commandes par les clients de MUNIC (conséquence de la baisse de leurs ventes et d'un phénomène accru de déstockage pour nombre d'entre eux) et par le report de déploiements de projets qui faisaient l'objet de discussions commerciales avant l'émergence de la crise.

Aux Etats-Unis, le déploiement du contrat majeur avec T-Mobile USA, désormais 2^{ème} opérateur télécom mobile américain, a été fortement perturbé en 2020 par la fermeture des points de ventes, pendant plusieurs semaines au 1^{er} semestre et en fin d'année, en raison des mesures de confinement, puis par les opérations de rapprochement menées au cours du 2nd semestre consécutivement à la fusion entre T-Mobile et Sprint.

Ce contexte fortement perturbé au 2nd semestre, qui concentre traditionnellement plus de 80% de l'activité de la société, n'a pas permis à MUNIC de réaliser la croissance visée avant l'émergence de la crise. Le chiffre d'affaires consolidé s'est ainsi établi à 7,5 M€ en 2020 contre 17,2 M€ en 2019. Les ventes de la gamme de Smart Dongles ont représenté 88% des ventes de l'exercice.

2.1.5 Perspectives d'avenir

Après les perturbations rencontrées tout au long de l'année 2020, MUNIC enregistre de multiples signaux de reprises auprès de clients majeurs pour 2021 et a d'ores et déjà enregistré plusieurs commandes significatives à livrer en 2021. A ce jour, le carnet de commandes de MUNIC pour 2021 est en forte croissance comparativement à la même période en 2019 (+62%) et 2020 (+87%). La Société a d'ores et déjà enregistré plus de 4,2M€ de commandes à livrer sur le 1^{er} semestre 2021.

⁸ Cf. Communiqué de presse du 27 janvier 2021.

Dans ce contexte, MUNIC devrait enregistrer un fort rattrapage de son activité en 2021, avec un chiffre d'affaires visé de plus de 20 M€ sur l'exercice. Cet objectif de chiffre d'affaires est basé sur un scénario de sortie de crise, progressivement au cours de l'année 2021.

Au-delà de ces perspectives à court terme, l'avance technologique de MUNIC devrait permettre à la société de tirer parti des projets jusqu'alors internalisés dans l'industrie automobile et qui vont être externalisés auprès de fournisseurs tiers au cours des prochains mois et années du fait des réductions des budgets R&D.

Au regard de leur taille et de leur puissance commerciale, ces partenaires vont contribuer à accélérer sensiblement le déploiement commercial d'EKKO auprès du grand public. Parallèlement, les échanges avec d'autres acteurs issus de secteurs variés (assurance, réseaux de concession, équipementiers, compagnies pétrolières, etc.) et futurs « *Data Consumers* » de la plateforme se poursuivent.

L'offre EKKO se trouve consolidée et voit ses perspectives renforcées eu égard à la taille et à la puissance commerciale des deux nouveaux partenaires rejoignant la plateforme. Ces partenaires vont contribuer à accélérer sensiblement le déploiement commercial d'EKKO auprès du grand public. Parallèlement, les échanges avec d'autres acteurs issus de secteurs variés (assurance, réseaux de concession, équipementiers, compagnies pétrolières, etc.) et futurs « *Data Consumers* » de la plateforme se poursuivent.

2 | 2 Présentation des comptes et autres informations financières

2.2.1 Analyse des comptes sociaux

2.2.1.1 Compte de résultat

En €	Note	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Production vendue biens		7 249 054	16 491 985
Production vendue services		280 114	709 041
Chiffre d'affaires net	4.1	7 529 168	17 201 026
Production stockée	4.2	208 902	-665 596
Production immobilisée	4.2	2 094 996	2 180 234
Subventions d'exploitation	4.2	0	14 000
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges	4.2	132 612	0
Autres produits	4.2	407 168	112 782
Total des produits d'exploitation		10 372 846	18 842 446
Achats de matières premières et autres approv.	4.3	7 993 031	12 592 921
Variations de stocks	4.3	-1 437 382	-1 100 029
Autres achats et charges externes	4.4	2 255 121	2 592 438
Impôts, taxes et versements assimilés		130 258	203 593
Salaires et traitements	4.5	3 245 257	3 228 417
Charges sociales	4.5	1 403 372	1 402 323
Dotations aux amortissements sur immobilisations	4.8	410 255	297 202
Dotations aux provisions sur actif circulant		351 447	478 893
Dotations aux provisions pour risques & charges	4.8	40 998	58 710
Autres charges	4.9	375 495	20 566
Total des charges d'exploitation		14 767 852	19 775 034
Résultat d'exploitation		-4 395 006	-932 588
Reprises sur provisions et transferts de charges		0	0
Autres produits		40 657	131 979
Total des produits financiers		40 657	131 979
Intérêts et charges assimilées		1 444 812	711 370
Dotations financières aux provisions		195 686	0
Autres charges		60 002	189 983
Total des charges financières		1 700 500	901 353
Résultat financier	4.10	-1 659 843	-769 374

Résultat courant avant impôts		-6 054 849	-1 701 962
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 947	135 012
Reprises sur provisions et transfert de charges		0	161 169
Total des produits exceptionnels		2 947	296 181
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 558	112 158
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		370 467	96 111
Total des charges exceptionnelles		374 024	208 270
Résultat exceptionnel	4.11	-371 077	87 911
Impôts sur les bénéfices	4.12	-773 879	-800 929
Total des produits		10 416 449	19 270 606
Total des charges		16 068 496	20 083 728
Résultat net		-5 652 047	-813 122

2.2.1.1.1 Chiffres d'affaires et autres produits d'exploitation

Au cours de la période présentée, l'évolution du chiffre d'affaires de la Société a été la suivante :

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Production vendue biens	7 249 054	16 491 985
Production vendue services	280 114	709 041
Chiffre d'affaires	7 529 168	17 201 026

Le chiffre d'affaires s'élève à 7.529 K€ euros en 2020, contre 17.201 K€ euros en 2019, soit une baisse de 56%. Les ventes de produits finis représentent 7.249 K€ euros en 2020 contre 16.492 K€ euros en 2019, soit une baisse de 56%. Les ventes de prestations de service sont passées de 709 K€ euros en 2019 à 280 K€ euros en 2020, soit une baisse de 60%.

L'activité de MUNIC a continué d'être impactée au 2nd semestre par l'allongement des cycles commerciaux sous l'effet des nombreux plans d'économies, par le décalage d'un nombre important de commandes par les clients de MUNIC (conséquence de la baisse de leurs ventes et d'un phénomène accru de déstockage pour nombre d'entre eux) et par le report de déploiements de projets qui faisaient l'objet de discussions commerciales avant l'émergence de la crise.

Aux Etats-Unis, le déploiement du contrat majeur avec T-Mobile USA, désormais 2^{ème} opérateur télécom mobile américain, a été fortement perturbé en 2020 par la fermeture des points de ventes, pendant plusieurs semaines au 1^{er} semestre et en fin d'année, en raison des mesures de confinement, puis par les opérations de rapprochement menées au cours du 2nd semestre consécutivement à la fusion entre T-Mobile et Sprint.

Ce contexte fortement perturbé au 2nd semestre, qui concentre traditionnellement plus de 80% de l'activité de la société, n'a pas permis à MUNIC de réaliser la croissance visée avant l'émergence de la crise. Le chiffre d'affaires consolidé s'est ainsi établi à 7,5 M€ en 2020 contre 17,2 M€ en 2019.

CA par nature :

Le mix produit reste stable entre 2019 et 2020. La ligne dongle représentait 89% en 2019 contre 88% en 2020 alors que la famille black box représentait 11% en 2019 contre 12% en 2020.

Le segment des dongles en volume a connu une baisse de ses ventes en passant de 198 654 unités à près de 88 000 unités en 2020 tandis que le segment des black box s'est contracté d'un peu plus de 20 000 pièces à 9,6k pièce sur la même période. En valeur, la ligne dongle est passé de 14,7 millions d'euros à 6,6 millions d'euros en 2020 tandis que la ligne black box est passée quant à elle de 1,7 millions d'euros à 0,9 millions d'euros.

CA par zone géographique :

Le tableau ci-dessous illustre la forte contraction de l'activité sur l'Europe. L'Amérique du Nord représente sur 2020 près de 56% du CA 2020 avec le client T-Mobile pour 35% du CA total.

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Ventes France	265 266	1 040 978
Ventes CEE hors France	1 157 669	3 367 464
Ventes reste du monde	6 106 233	12 792 583
<i>Dont Amérique du Nord</i>	4 198 597	6 804 284
<i>Dont Moyen Orient</i>	0	875 135
<i>Dont Suisse</i>	1 142 166	4 276 679
Chiffre d'affaires	7 529 168	17 201 026

Les autres produits d'exploitation ont augmenté de près de 76% entre 2019 et 2020. Ces produits se détaillent comme suit :

- L'immobilisation des frais de R&D pour un montant de 2.094.996 euros consacrée à la plateforme EKKO dont le lancement est prévu pour le 3^{ème} trimestre de l'année 2021. Ces immobilisations commenceront leur phase d'amortissement une fois l'offre lancée. Ces montants sont légèrement baissés de 4% en 2020 dû au chômage partiel mis en place lors du confinement mais reste relativement stable sur l'année.
- Reprise sur provision garantie client : Compte tenu de la baisse du chiffre d'affaires entre 2019 et 2020, il y avait une reprise de provision pour garantie client au cours de l'année 2020 pour un montant de 125k€.
- Produit sur écart de change : le gain sur écart de change s'élève à 269k euros ce qui compose la perte sur écart de change de 375k€, soit une perte nette pour écart de change de 106k€.

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Production stockée	208 902	-665 596
Production immobilisée	2 094 996	2 180 234
Subvention d'exploitation	0	14 000
Reprises nettes sur provisions sur stocks	6 960	0
Reprises nettes sur provisions sur clients	0	0
Reprises sur provisions pour garantie client	125 652	0
Produits sur Ecart de change	268 920	0
Autres produits	138 248	112 782
Total des autres produits d'exploitation	2 843 678	1 641 420

2.2.1.1.2 Marge commerciale

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Total produits fabriqués	7 249 054	16 491 985
Coût des ventes	5 887 615	11 748 390
Marge brute sur produits	1 361 439	4 743 595
Taux de marge brute sur produits	19%	29%
Ventes services	280 114	709 041
Coût des ventes	851 480	1 099 407
Marge brute sur prestations de services associés	-571 367	-390 366
Taux de marge brute sur prestations de services associés	-204%	-55%
Marge brute global	790 072	4 353 229
Taux de marge brute sur global	10%	25%

Marge brute sur les terminaux :

Le taux de marge sur produits a diminué de 10 points passant de 29% à 19% entre 2019 et 2020 ce qui s'explique par :

- les nombreux décalages de projets qui n'ont pas permis de réaliser le niveau de marge sur produits escompté et de couvrir la marge sur services (coûts d'hébergement des serveurs, coûts des licences de décodage des données de diagnostic, etc.) structurellement déficitaire chaque année ;
- le renchérissement de certains coûts, notamment en matière de logistique et de transport, pendant la crise sanitaire ;
- le poids croissant des ventes liées au contrat majeur pluri annuel avec T-Mobile USA, avec un niveau de marge brute plus faible pendant la phase de ramp-up. Par ailleurs, un « redesign-to-cost » du Smart Dongle dédié au hotspot Wifi est en cours de finalisation et permettra, notamment dans le cadre du contrat avec T-Mobile USA, de renouer en 2021 avec une marge brute plus conforme aux standards de MUNIC.

Marge brute sur les services :

L'analyse de la marge brute sur les services est peu significative au regard des montants générés. Les services couvrent la refacturation de certains frais d'expéditions, la facturation d'outils/modules de la plateforme, des activités de service après ventes. Ils sont insuffisants sur l'année 2020 pour couvrir les coûts fixes des services (coûts des serveurs de gestion des boîtiers, de collecte et de décodage des données, etc.), déjà structurellement déficitaires chaque année tant que EKKO n'est pas commercialisé. Les futures ventes d'abonnements à la plateforme de traitement de données contribueront à absorber les coûts de location des serveurs et de connexion.

2.2.1.1.3 Résultat d'exploitation et résultat d'exploitation ajusté

Total des produits d'exploitation		10 372 846	18 842 446
Achats de matières premières et autres approv.	4.3	7 993 031	12 592 921
Variations de stocks	4.3	-1 437 382	-1 100 029
Autres achats et charges externes	4.4	2 255 121	2 592 438
Impôts, taxes et versements assimilés		130 258	203 593
Salaires et traitements	4.5	3 245 257	3 228 417
Charges sociales	4.5	1 403 372	1 402 323
Dotations aux amortissements sur immobilisations	4.8	410 255	297 202
Dotations aux provisions sur actif circulant		351 447	478 893
Dotations aux provisions pour risques & charges	4.8	40 998	58 710
Autres charges	4.9	375 495	20 566
Total des charges d'exploitation		14 767 852	19 775 034
Résultat d'exploitation		-4 395 006	-932 588
Crédit d'impôt Recherche net de provision		681 014	704 818
Résultat d'exploitation ajusté		-3 713 993	-227 770

Achats de matière premières et autres approvisionnements (et variation de stocks) :

Le montant net des achats de composants et produits assemblés (net des variations de stocks) a baissé de 43 % d'un exercice à l'autre, en lien avec la décroissance des ventes de terminaux vendus et des facteurs ayant pesé sur la marge brute sur ce type de ventes. Cette baisse est néanmoins plus faible que celle ayant affecté le Chiffre d'affaire. Il y a deux explications à cela :

- L'approvisionnement en composants clés notamment des modems pour faire face à certaines pénuries de composants et ainsi honorer le carnet de commandes à fin décembre 2020 de 4,2 millions d'euros à livrer sur le premier semestre 2021.
- Les engagements d'approvisionnement en composants de la Société vis-à-vis de l'usine. Dans ses conditions d'achat avec l'usine, la Société s'engage à régler dans les 12 mois de leur achat tous les composants qui n'ont pas été consommés sur les lignes de production dans ce délai. Compte tenu

de la baisse des volumes de production sur l'année 2020, la Société a dû régler en fin d'année à l'usine les composants arrivant au terme de ce délai sans pour autant avoir la vente correspondante dans ses comptes.

Autres charges externes :

Eu égard au contexte sanitaire, les autres charges externes ont naturellement chuté de 13% entre 2019 (2.592k euros) et 2020 (2.255k euros) au global.

- Les déplacements (68k euros, -75%)
- Les publicités et salons (27k euros, -57%)
- Les achats d'études et prestations de service (104k, -73%)
- Les transports (294k, - 35%)
- Assurances (97k, -17%)

D'autres postes sont restés stables comme :

- Location immobilière (387k, -3%)
- Location mobilière (55k, -4%)

Quelques postes ont également fortement augmenté :

- Personnel extérieur et interim (492k, +60%) : cette augmentation correspond à la mise en place d'une ligne de production en Tunisie et de son suivi.
- Honoraires (520k, +86%) : cette augmentation est notamment liée à l'introduction en bourse et ses suites notamment dans la gestion qui s'impose à toute société cotée en bourse.

Charges du personnel :

Les embauches qui étaient prévues ont été gelées du fait de la crise sanitaire. La masse salariale est donc restée stable (augmentation de 1% sur la période) sans changement marquant sur l'année 2020. L'effectif est passé de 55 à 54 personnes.

Dotations aux amortissements et provisions :

Les dotations aux amortissements et provisions ont baissé de 3,8% entre 2019 et 2020. Les principaux postes 2020 sont :

- Une dépréciation d'une créance client pour 351k euros
- Les amortissements sur immobilisation corporelles et incorporelles pour 410k euros dont 247k euros (contre 140k en 2019) au titre des immobilisations incorporelles correspondant aux coûts importants de développement et de certification supportés pour adresser le marché Nord-Américain sur le modèle V7+.
- Une provision pour risques et charges de 41k euros en 2020 (contre 59k en 2019) correspondant à la perte de change éventuelle au 31/12/2021 sur les factures clients et fournisseurs en cours.

Autres charges :

Les autres charges concernent essentiellement la perte de change évoquée plus haut au paragraphe sur les produits d'exploitation.

Le résultat d'exploitation s'établit à – 4.395k euros en 2020 par rapport à -0,932 en 2019. Le résultat d'exploitation ajusté (ie ajusté de la créance de CIR de l'année net de provision CIR) 2020 s'établit à -3 690k euros contre - 0,135k euros en 2019.

2.2.1.1.4 Formation du résultat net

Résultat financier :

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Différences positives de change	0	131 979
Reprise de provision pour risque de change	0	0
Dotations aux provisions pour risque de change	-195 686	0
Intérêts et charges assimilées	-4 020	-85 969
Intérêts CC Associés & emprunt obligataire	-1 440 791	-625 401
Perte sur cessions de VMP	-60 002	0
Gains sur cessions de VMP	40 562	0
Différence négatives de change	0	-189 983
Autres	94	0
Résultat financier	-1 659 843	-769 374

Des transactions boursières sont menées au titre du contrat de liquidité avec des pertes et des gains sur les actions sur lesquelles elles portent. Nous notons une perte de 60k euros et un gain de 40k euros, soit une perte nette de 20k euros sur l'année 2020 au titre du contrat de liquidité.

Les dotations aux provisions pour risque de change s'élèvent à 196k euros en 2020 et correspondent à la perte de change liée à la valorisation au 31/12/2020 de nos disponibilités en USD.

Le résultat financier est sinon principalement impacté par les intérêts CC Associés & emprunt obligataire :

- En 2019, les intérêts des différents emprunts obligataires et comptes courant s'élevaient à 625k euros. Ces emprunts obligataires et comptes courants détenus alors par la société Grandis Lux ont été convertis en actions lors de l'introduction en bourse en février 2020.
- En 2020, les intérêts s'élèvent à 1 440 k euros dont :
 - Une charge ponctuelle de 1 316k euros liée aux conditions de remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de Grandis Lux afin de souscrire par compensation de créance aux nouvelles actions émises lors de l'introduction en bourse et
 - Une charge de 92k euros liée aux intérêts de l'obligation convertible souscrite auprès d'Odyssee Ventures fin décembre 2019.
 - Une charge de 32k euros correspondant aux intérêts de l'obligation convertible souscrite par Grandis lux fin décembre 2019 jusqu'à l'introduction en bourse.

Le résultat financier passe de -769k euros en 2019 à -1 659k euros en 2020 et le résultat courant ajusté passe de -901k euros en 2019 à -5 281k euros en 2020.

Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel s'établit comme suit :

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Dettes fournisseurs prescrites	0	52 412
Reprise de provision sur CIR	0	161 169
Gains sur CIR perdu	0	0
Reprise de provision sur litiges clients	0	0
Reprise sur provisions diverses	2 947	0
Abandon de créance CCA Innovacom	0	82 600

Autres produits exceptionnels	0	0
Total des produits exceptionnels	2 947	296 181
Pénalités, amendes fiscales	3 558	8 050
Perte sur CIR	0	104 108
Provision sur CIR	92 866	96 111
Autres charges exceptionnelles	277 601	0
Fournisseurs factures antérieures non reçues	0	0
Total des charges exceptionnelles	374 024	208 270
Résultat exceptionnel	-371 077	87 911

Le résultat exceptionnel de 2019 s'explique par une reprise de provision de 161k euros effectuée au titre des CIR 2017 et 2018 et d'acter une perte sur le CIR 2017 de 104k euros. La Société a également placé une provision de 96k au titre du CIR 2019. L'année 2019 totalise un résultat exceptionnel de 88k euros.

Le résultat exceptionnel de 2020 est une perte de 371k euros qui s'explique par une charge de 277k euros au titre d'un redressement sur les taxes assises sur le salaire et par une provision de 93k euros au titre du CIR 2020.

Impôt et résultat net :

En l'absence d'imposition du fait de résultat en perte, le seul impôt comptabilisé est un produit de Crédit Impôt Recherche s'élevant à 774 K€ en 2020 et à 801 K€ en 2019 qui traduit les efforts menés par la Société en matière d'innovation.

Compte tenu des divers éléments développés ci-dessus, au titre des deux derniers exercices, le résultat net est une perte nette de -5 562 K€ en 2020 contre une perte de -813 K€ en 2019.

2.2.1.2 Analyse du bilan

En €	Note	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019	
		Brut	Amort. & Prov.	Net	Net	
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		1 919	528	1 391	480	
Autres immobilisations incorporelles		928 118	512 999	415 120	516 425	
Immobilisation incorporelles en cours		6 540 426	0	6 540 426	4 445 430	
Immobilisations incorporelles	4.13	7 470 463	513 527	6 956 936	4 962 335	
Installations techniques, matériels & outillages industriels		882 404	672 715	209 688	209 181	
Autres immobilisations corporelles		269 935	225 160	44 774	51 556	
Immobilisations en cours		0	0	0	0	
Immobilisations corporelles	4.13	1 152 339	897 876	254 463	260 738	
Autres immobilisations financières		79 871	0	79 871	78 898	
Immobilisations financières	4.2	79 871	0	79 871	78 898	
Actif immobilisé		8 702 672	1 411 403	7 291 270	5 301 970	
Matières premières, approvisionnements	4.15	2 762 715	239 189	2 523 526	1 091 365	
Produits intermédiaires et finis	4.15	877 233	131 955	745 278	524 195	
Avances & acomptes versés sur commandes	4.16	0	0	0	0	
Clients et comptes rattachés	4.16	2 716 888	863 384	1 853 504	8 143 436	
Autres créances	4.16	1 606 941	0	1 606 941	3 097 054	
Disponibilités	4.18	5 247 210	0	5 247 210	1 819 639	
Charges constatées d'avance	4.18	100 246	0	100 246	266 234	
Actif circulant		13 311 233	1 234 527	12 076 705	14 941 923	
Ecart de conversion actif		236 684		236 684	-57 353	
Total actif		22 250 589	2 645 930	19 604 659	20 186 540	

En €	Note	Au 31/12/2020		Au 31/12/2019	
		Net		Net	

Capital social (dont versé : 313 018)		313 018	212 248
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		17 096 606	543 968
Réserves légales		26 200	26 200
Report à nouveau		-909 985	-96 863
Résultat de l'exercice		-5 652 047	-813 122
Capitaux propres	4.2	10 873 792	-127 569
Subvention d'investissement		165 000	165 000
Fonds propres		11 038 792	37 431
Provisions pour risques		1 097 300	615 802
Provision pour charges		0	0
Provisions pour risques et charges		1 097 300	615 802
Emprunt obligataire convertible	4.22	1 900 000	7 074 315
Emprunt obligataire	4.22	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4.22	1 940 000	40 028
Emprunts et dettes financières diverses	4.22	82 500	1 706 107
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	4.16	70 520	292 420
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.23	1 952 734	9 090 245
Dettes fiscales & sociales	4.16	1 311 744	1 206 316
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4.23	88 473	43 311
Produits constatés d'avance	4.19	105 645	0
Emprunts et dettes		7 451 615	19 452 742
Ecart de conversion passif		16 951	80 566
Total passif		19 604 659	20 186 540

2.2.1.2.1 Etat des immobilisations :

Au 31 décembre 2019, la valeur brute des immobilisations se détaille comme suit :

En €	AU				Au 31/12/2019
	01/01/2019	Augmentation	Diminution	Transfert	
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	720	0	0	0	720
Immobilisations incorporelles en cours	2 265 196	2 180 234	0	0	4 445 430
Autres immobilisations incorporelles	314 915	467 611	0	0	782 526
Immobilisations incorporelles	2 580 831	2 647 845	0	0	5 228 676
Installations techniques, matériels & outillages industriels	596 842	154 789	0	0	751 630
Autres immobilisations corporelles	214 734	29 180	0	0	243 914
Immobilisations corporelles	811 575	183 969	0	0	995 544
Autres immobilisations financières	77 787	1 111	0	0	78 898
Immobilisations financières	77 787	1 111	0	0	78 898
Total général	3 470 193	2 832 925	0	0	6 303 118

Au 31 décembre 2020, la valeur brute des immobilisations se détaille comme suit :

En €	Au				Au 31/12/2020
	01/01/2020	Augmentation	Diminution	Transfert	
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	720	1 199	0	0	1 919
Immobilisations incorporelles en cours	4 445 430	2 094 996	0	0	6 540 426
Autres immobilisations incorporelles	782 526	145 592	0	0	928 118
Immobilisations incorporelles	5 228 676	2 241 788	0	0	7 470 463
Installations techniques, matériels & outillages industriels	751 630	130 773	0	0	882 404
Autres immobilisations corporelles	243 914	26 020	0	0	269 934
Immobilisations corporelles	995 544	156 794	0	0	1 152 338
Autres immobilisations financières	78 898	973	0	0	79 871
Immobilisations financières	78 898	973	0	0	79 871

Total général	6 303 118	2 399 554	0	0	8 702 672
----------------------	------------------	------------------	----------	----------	------------------

Immobilisations incorporelles :

Sur l'année 2019 et 2020 le projet EKKO a été développé en interne. Pour rappel, le projet EKKO consiste au développement d'une plateforme qui a pour objectif de collecter, trier, analyser et revendre les données véhicules. Le coût de ce projet sur l'exercice 2019 est estimé à 2.180.234 euros portant le coût total du projet au 31/1/2019 à 4.445.430 et à 2.094.996 en 2020, soit un total de 6.540.426 euros au 31/12/2020. Le montant des coûts immobilisés a été calculé selon la méthode des « coûts complets ». Il comprend les salaires ainsi que les coûts fixes liés au projet.

Ces frais sont nettement individualisés et le projet EKKO dispose de sérieuse chance de rentabilité commerciale.

Ce projet est maintenu en immobilisation en-cours, n'étant pas totalement achevé au 31 décembre 2020.

Les autres dépenses de R&D, ne remplissant pas les six (6) conditions d'activation ont été maintenues en charges d'exploitation.

Les autres immobilisations incorporelles concernent l'ensemble des certifications nécessaires à la vente des produits finis. Ces immobilisations représentent au 31 décembre 2020 un montant brut de 928.118 euros.

Immobilisations corporelles :

Les installations techniques, matériels et outillages concernent les moules et les frais liés au lancement de chaîne de montage. Le poste représente un montant brut de 882 K€ au 31/12/20 en augmentation de 131k euros par rapport à 2019 ce qui reflète la préparation de nouvelles versions de produits ou d'optimisation des process de production sur nos 2 sites de production.

Les autres immobilisations corporelles concernent essentiellement des matériels informatiques.

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement du dépôt de garantie du loyer (52 K€) et du dépôt de garantie de l'emprunt OSEO souscrit en 2009, pour 20 K€.

2.2.1.2.2 Etat des amortissements

Au 31 décembre 2019, les amortissements des immobilisations se détaillent comme suit :

En €	Au 01/01/2019	Augmentation	Diminution	Transfert	Au 31/12/2019
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	0	240	0	0	240
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	126 289	139 812	0	0	266 101
Immobilisations incorporelles	126 289	140 052	0	0	266 341
Installations techniques, matériels & outillages industriels	417 876	124 573	0	0	542 449
Autres immobilisations corporelles	159 782	32 576	0	0	192 358
Immobilisations corporelles	577 657	157 150	0	0	734 807
Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0	0
Total général	703 946	297 202	0	0	1 001 148

Au 31 décembre 2020, les amortissements des immobilisations se détaillent comme suit :

En €	Au 01/01/2020	Augmentation	Diminution	Transfert	Au 31/12/2020
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	240	288	0	0	528

Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	266 101	246 898	0	0	512 999
Immobilisations incorporelles	266 341	247 186	0	0	513 527
Installations techniques, matériels & outillages industriels	542 449	130 266	0	0	672 715
Autres immobilisations corporelles	192 358	32 803	0	0	225 160
Immobilisations corporelles	734 807	163 069	0	0	897 876
Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0	0
Total général	1 001 148	410 255	0	0	1 411 403

On note une augmentation de 77% des immobilisations incorporelles en 2020 (247k euros) par rapport à 2019 (140k euros). Cette augmentation représente les investissements réalisés en 2019 pour le développement du modèle V7+ et qui commence à être amorti en 2020.

2.2.1.2.3 Stock et dépréciation de stock

Les stocks se détaillent de la façon suivante :

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Stock de composants	2 762 715	1 325 333
Dépréciation sur stock	-239 189	-233 969
Total stock de composants	2 523 526	1 091 365
Stock de produits finis	877 233	668 331
Dépréciation sur stock de produits finis	-131 955	-144 135
Total stock produits finis	745 278	524 195
Total	3 268 804	1 615 560

Le stock net de composant a augmenté de 131% entre 2019 et 2020. Cette augmentation a 2 explications évoquées plus haut dans ce rapport :

- L'approvisionnement en composants clés pour faire face à certaines pénuries de composants (notamment les modems) et ainsi honorer le carnet de commandes à fin décembre 2020 de 4,2 millions d'euros à livrer sur le premier semestre 2021.
- Les engagements d'approvisionnement en composants de la Société vis-à-vis de l'usine. Dans ses conditions d'achat avec l'usine, la Société s'engage à régler dans les 12 mois de leur achat tous les composants qui n'ont pas été consommés sur les lignes de production dans ce délai. Compte tenu de la baisse des volumes de production sur l'année 2020, la Société a dû régler en fin d'année à l'usine les composants arrivant au terme de ce délai sans pour autant avoir la vente correspondante dans ses comptes.

2.2.1.2.4 Créances clients

Les créances clients se détaillent de la façon suivante :

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Valeur nominale brute des clients	2 716 888	8 655 373
Dépréciation des comptes clients	-863 384	-511 936
Valeur nette comptable des comptes clients	1 853 504	8 143 436
Dans le compte de résultat – Résultat d'exploitation		
Dotations aux provisions sur les clients	351 447	158 938
Reprises aux provisions sur les clients	0	0

Les créances client nettes ont chuté de 77% au regard de l'impact de la crise sanitaire sur le chiffre d'affaires en 2020.

2.2.1.2.5 Trésorerie

La trésorerie a évolué comme suit :

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Valeurs mobilières de placement	152 781	0
Disponibilités	5 094 428	1 819 639
Trésorerie & équivalent	5 247 210	1 819 639
Dépréciations	0	0
Trésorerie & équivalent de trésorerie	5 247 210	1 819 639

Les valeurs mobilières de placement sont ses propres actions détenues par MUNIC dans le cadre du contrat de liquidité.

Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance concernent uniquement des charges et produits d'exploitation.

L'augmentation de la trésorerie de 188% en 2020 par rapport à 2019 s'explique notamment par :

- L'introduction en bourse qui a renforcé la trésorerie de la Société en février 2020 de plus de 8,1 millions d'euros net des frais d'introduction en bourse.
- Un prêt garanti par l'Etat de 1,9 millions versé le 31 décembre 2020.

2.2.1.2.6 Capital social

Capital social

Le capital est décrit plus en détail en section 2.2.3.1 et dans les annexes au paragraphe 5.21.

2.2.1.2.7 Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2019, les PRC se détaillent comme suit :

En €	Au 01/01/2019	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Dont utilisés	Au 31/12/2019
Provision pour litige	0	0	0	0	0
Provision pour garanties clients	248 415	58 710	0	0	307 126
Provision pour CIR (note 6.11)	273 734	96 111	161 169	133 028	208 676
Provision pour douanes	100 000	0	0	0	100 000
Provision pour risque de change	0	0	0	0	0
Total	622 149	154 822	161 169	133 028	615 802
Exploitation	248 415	58 710	0	0	307 126
Financier	0	0	0	0	0
Exceptionnelle	373 734	96 111	161 169	133 028	308 676

Au 31 décembre 2020, les PRC se détaillent comme suit :

En €	Au 01/01/2020	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Dont utilisés	Au 31/12/2020
Provision pour litige	0	0	0	0	0
Provision pour garanties clients	307 126	0	125 652	0	181 474
Provision pour CIR	208 676	92 866	0	0	301 542
Provision pour douanes	100 000	0	0	0	100 000
Provision pour impôts et taxes	0	277 601	0	0	277 601
Provisions sur les éléments financiers	0	236 684	0	0	236 684
Total	615 802	607 150	125 652	0	1 097 301
Exploitation	307 126	40 998	125 652	0	222 472
Financier	0	195 686	0	0	195 686
Exceptionnelle	308 676	370 467	0	0	679 143

La provision pour douane concerne le non-dépôt des DEB.

Le détail des provisions se trouve développé en annexe au paragraphe 5.22.

2.2.1.2.8 Emprunts et dettes financières

L'évolution des emprunts et dettes financières se présente comme suit sur les exercices présentés :

En €	Au 01/01/2019	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Au 31/12/2019
Emprunt obligataire	750 000	0	750 000	0
Intérêts sur emprunt obligataire	120 000	305 250	425 250	0
Compte courant Grandis Lux	3 200 000	1 500 000	3 200 000	1 500 000
Intérêts sur CC Grandis Lux	640 460	320 062	884 415	76 107
Autres comptes courants	97 250	47 500	97 250	47 500
Emprunt bancaire auprès de la BPI	40 000	0	0	40 000
Emprunt obligataire convertible	0	7 063 960	0	7 063 960
Intérêt sur emprunt obligataire convertible	0	10 355	0	10 355
Avance remboursable BPI	0	82 500	0	82 500
Découvert bancaire	109 424	0	109 396	28
Mouvement inter groupe	0	0	0	0
Total	4 957 134	9 329 627	5 466 311	8 820 450

Comme indiqué précédemment, les diminutions au titre de l'emprunt obligataire, des comptes courants de Grandis ainsi que leurs intérêts correspond à l'augmentation de 7 063 960 euros au titre de l'obligation convertible émise en décembre 2019 qui inclut également la participation de la société de gestion Odyssee Ventures à hauteur de 1 800 000 euros. Un compte courant supplémentaire de Grandis Lux a également été accordé en septembre 2019 pour un montant de 1 500 000 euros et qui s'est éteint lors de l'IPO.

En €	Au 01/01/2020	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Au 31/12/2020
Emprunt obligataire	0	0	0	0
Intérêts sur emprunt obligataire	0	0	0	0
Compte courant Grandis Lux	1 500 000	0	1 500 000	0
Intérêts sur CC Grandis Lux	76 107	0	76 107	0
Autres comptes courants	47 500	0	47 500	0
Emprunt bancaire auprès de la BPI	40 000	0	0	40 000
Emprunt bancaire PGE	0	1 900 000	0	1 900 000

Emprunt obligataire convertible	7 063 960	100 000	5 263 960	1 900 000
Intérêt sur emprunt obligataire convertible	10 355	91 899	102 253	0
Avance remboursable BPI	82 500	0	0	82 500
Découvert bancaire	28	0	28	0
Mouvement inter groupe	0	0	0	0
Total	8 820 450	2 091 899	6 989 848	3 922 500

Les diminutions relevées au titre des emprunts et dettes financières trouvent leur explication dans le processus d'introduction en bourse qui a permis à Grandis Lux de convertir son compte courant et intérêts attachés ainsi que ses emprunts obligataires avec intérêts attachés en actions.

Les emprunts et dettes ne consistent plus fin 2020 qu'en un emprunt obligataire convertible de 1.900k euros (comprenant la souscription de Odyssee Ventures pour 1,8 million d'euros versé en décembre 2019 et de M Aaron Solomon pour 100k euros versée en janvier 2020) et d'un prêt garanti par l'Etat du même montant souscrit fin décembre 2020.

2.2.1.2.9 Fournisseurs et comptes attachés

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Dettes fournisseurs	1 966 715	8 833 269
Factures non parvenues	74 492	300 287
Fournisseurs & comptes rattachés	2 041 206	9 133 556

A l'image du poste client et pour les mêmes raisons, le poste fournisseurs et comptes rattachés baisse de 78% entre 2019 et 2020.

2.2.2 Activité et résultats des filiales de la Société

En 2019 la Société a créé une filiale aux Etats-Unis, sans activité à ce jour. Une activité de support, qui devait initialement être instaurée au cours de l'exercice 2020, y sera logée au cours de l'exercice 2021 ou 2022, pour assurer une relation de proximité avec les clients locaux. Ce décalage est une conséquence de la pandémie de COVID-19 qui a fortement impacté le développement des activités de la Société aux Etats-Unis.

2.2.3 Financement de la Société

2.2.3.1 Le capital (tableau de synthèse de l'historique des opérations sur le capital)

Au 31 décembre 2020, le capital social de la Société s'élève à 313.018,20 euros, divisé en 7.825.455 actions de 0,04 euro chacune entièrement libérées.

Le tableau ci-dessous synthétise les opérations successives d'augmentations de capital de MUNIC depuis sa création jusqu'au 31 décembre 2020 :

Date	Nature des opérations	Capital émis	Nombre d'actions créées	Nombre cumulé total d'actions	Valeur nominale	Capital après opération
14/06/2002	Création	20 €	400	400	20€	8.000,00 €

	Elévation du nominal par incorporation du RAN créditeur	29.000,00 €	-	400	92,50 €	37.000,00 €
13/07/2007	Division du nominal par 925	-	369.600	370.000	0,10 €	37.000,00 €
	Emission en numéraire d'ABSA catégorie P	6.669,50 €	66.695	436.695	0,10 €	43.669,50 €
27/05/2008	Remboursement d'ORABSA 2007 catégorie P (incorporation de compte courant)	4.024,40 €	40.244	476.939	0,10 €	47.693,90 €
31/12/2009	Annulation d'actions auto détenues	-	- 3.657	473.282	0,10 €	47.328,20 €
20/09/2012	Exercice de BSA Ratchet	8.069,80 €	80.698	553.980	0,10 €	55.398,00 €
	Emission en numéraire d'ABSA 2012 catégorie P	5.531,00 €	55.310	609.290	0,10 €	60.929,00 €
18/12/2014	Remboursement d'ORABSA 2012 en actions catégorie P (incorporation de compte courant)	5.531,00 €	55.310	664.600	0,10 €	66.460,00 €
18/12/2014	Emission en numéraire d'ABSA catégorie A	54.151,70 €	541.517	1.206.117	0,10 €	120.611,70 €
30/06/2017	Emission actions catégorie A par incorporation de compte courant	12.043,00 €	120.430	1.326.547	0,10 €	132.654,70 €
08/11/2019	Elévation du nominal par incorporation de primes	79.592,82 €	-	1.326.547	0,16 €	212.247,52 €
08/11/2019	Division du nominal par 4	-	3.979.641	5.306.188	0,04 €	212.247,52 €
07/02/2020	Emission d'actions en numéraire	92.578,60 €	2.314.465	7.620.653	0,04 €	304.826,12 €
14/12/2020	Emission d'actions en numéraire par incorporation de primes	8.192,08 €	204.802	7.825.455	0,04 €	313.018,20 €

2.2.3.2 Crédit d'Impôt Recherche

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est octroyé aux entreprises par l'Administration Fiscale afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1^{er} janvier 2005, au sein de la Communauté européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire. Les dépenses prises en compte pour le calcul du CIR concernent uniquement les dépenses de recherche.

La Société bénéficie du CIR depuis sa création.

Depuis 7 ans, la Société est contrôlée annuellement en vue du remboursement anticipé du CIR. Cela génère des délais de remboursement important du CIR par les services fiscaux. Des provisions pour risques et charges sont enregistrées en fonction des avis rendus par l'administration fiscale. Ces provisions sont ajustées annuellement en fonction des derniers avis rendus par l'administration fiscale.

La Société a perçu au cours du premier semestre 2020 le CIR des années 2018 et 2019. Il reste à l'actif le CIR estimé et correspondant à 773 879 euros pour l'année 2020.

2.2.3.3 Avances remboursables et subventions

MUNIC a obtenu une aide INNOV'UP pour un montant global de 495 000 euros, dont 165.000 euros sous forme d'avance remboursable et 330.000 euros sous forme de subvention.

Sur l'avance remboursable, une somme de 82.500 euros a été perçue le 8 juillet 2019. Le solde a été versé mi-janvier 2021 au lieu de juillet 2020 à la suite de retard dans le traitement du dossier de fin de programme. Les remboursements annuels de 33.000 euros, sous forme de versement trimestriel, commenceront à partir du 31 mars 2021 jusqu'à 2025.

Quant à la subvention de 330.000 euros, un premier versement de 165 000 euros a été reçu le 8 juillet 2019. Le solde de 165 000 a été versé mi-janvier 2021. Cette subvention finançant partiellement le projet EKKO, elle a été classée en subvention d'investissement.

2.2.3.4 Emprunts

Emprunt obligataire

Au cours de l'exercice 2020, aucune émission d'obligations convertibles n'a été décidée par la Société.

Au cours du 1^{er} semestre 2020, GRANDIS-LUX a usé de l'option d'exigibilité anticipée en cas d'introduction en bourse prévue dans le contrat d'émission d'obligations convertibles (OC 2019) dont l'émission a été décidée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 27 décembre 2020, pour un montant égal à la somme du nominal des obligations souscrites majoré des intérêts et d'une prime de conversion de 25% avec engagement de souscription au prix de l'offre dans le cadre de l'introduction en bourse. Ainsi, GRANDIS-LUX a demandé le remboursement anticipé de son emprunt obligataire à hauteur de 6.623.215 euros incluant la prime afin de souscrire, par voie de compensation de créance, à 833 108 actions nouvelles émises par la Société dans le cadre de son introduction en bourse pour un prix d'émission de 7,95 euros.

L'état des obligations convertibles (OC) émises par la Société au 31 décembre 2020 est décrit en section 2.4.2.2.

Emprunts auprès des établissements de crédit

Un prêt garanti par l'état (PGE) a été souscrit par la Société auprès de la banque BNP Paribas pour un montant de 1,9 millions d'euros et a été versé fin décembre 2020.

2.2.3.5 Crédit-bail

Néant

2.2.3.6 Tableau des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie ont évolué comme suit :

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-4 487 543	415 239
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 399 554	-2 832 925
Flux de trésorerie dégagés par les opérations de financement	10 314 696	3 512 400
Variation de Trésorerie	3 427 598	1 094 714

➤ Flux de trésorerie généré par l'activité

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Résultat d'exploitation	-4 395 006	-932 588
+ Dotation nette aux amortissements	410 255	297 202
+ Dotation nette aux provisions pour risques et charges	-84 653	58 710
Excédent brut d'exploitation	-4 069 404	-576 676
Variation des créances clients et autres créances	7 651 995	- 2 479 351
- Variation des stocks	-1 653 244	-114 478
+ Variation des dettes à court terme	-7 166 792	2 906 023
-Variation du BFR	-1 168 040	312 194
Flux net de trésorerie d'exploitation	-5 237 444	-264 482
résultat financiers cash	-23 367	-144 062
+ Résultat exceptionnel cash	-611	22 854
-/+ Impôt sur les Sociétés/Crédit d'Impôt	773 879	800 929
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-4 487 543	415 239

Les flux de trésorerie liés à l'activité sont négatifs à hauteur de -4,49M d'euros en 2020. La crise sanitaire a fortement ralenti l'activité commerciale de la société ce qui se traduit en 2020 par :

- Un EBE négatif à hauteur de 4,07M d'euros
- Une consommation de trésorerie par le BFR de 1,17M d'euros. Cette consommation de trésorerie s'explique principalement par les conditions d'achat de la Société vis-à-vis de son usine de production qui l'oblige à payer ses commandes de composants dans les 12 mois de la commande même en cas de non utilisation en production.

➤ Flux de trésorerie généré par les opérations d'investissement :

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
- Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-2 398 581	-2 831 814
- Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations financières	-973	-1 111
- Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Variation des fournisseurs d'immobilisations	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 399 554	-2 832 925

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement sont de -2,4M d'euros. La production immobilisée pour l'offre EKKO représente 2M d'euros, le reste regroupant les autres investissements en outils de production, en certification produit.

➤ **Flux de trésorerie généré par les opérations d'investissement :**

	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
+ Augmentation de capital (incluant prime d'émission)	16 653 409	0
Subvention d'investissement INNOV'UP	0	165 000
Emprunt obligataire y compris intérêts et prime	-6 615 106	1 800 000
Avance remboursable BPI	0	82 500
Autres comptes courants	-1 623 607	1 500 000
Emprunts bancaire	1 900 000	-35 100
Flux de trésorerie dégagés par les opérations de financement	10 314 696	3 512 400
Variation de Trésorerie	3 427 598	1 094 714

Les opérations de financement ont généré en 2020 un flux de trésorerie de 10,3 M d'euros. Ce flux réunit :

- les différentes opérations liées à l'introduction en bourse de février 2020 au tant au niveau des capitaux propres que dans la réduction des emprunts obligataires et la suppression des comptes courants.
- L'octroi d'un PGE pour 1,9 M d'euros

Cette génération de trésorerie dégagée par les opérations de financement ont permis de financer les opérations d'investissement, de faire face à la chute des flux générés par l'activité tout en dégageant une trésorerie nette sur l'année 2020 de 3,42M d'euros.

2.2.4 Autres informations financières

2.2.4.1 Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé d'affecter la perte de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, pour un montant de (5.652.047) euros, en totalité au compte « Report à nouveau », dont le solde débiteur serait ainsi porté, après affectation à la somme de (6.562.032) euros.

2.2.4.2 Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices. La Société ne versera pas de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.2.4.3 Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* du Code générale des Impôts, nous vous indiquons que l'exercice clos le 31 décembre 2020 ne fait apparaître aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des Impôts.

2.2.4.4 Délais de paiement clients et fournisseurs

	Article D. 441-I.-1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	299					212	9					86
Montant total des factures concernées TTC	867 111 €	272 750 €	20 236 €	58 878 €	1 349 874 €	1 701 738 €	398 756 €	445 106 €	68 031 €	42 762 €	1 309 337 €	1 865 236 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	7,18%	2,26%	0,17%	0,49%	11,18%	14,10%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							5,19%	5,79%	0,88%	0,56%	17,03%	24,26%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuse ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues TTC	0 €						0 €					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : (préciser)		NC	Variable en fonction du fournisseur		Délais contractuels : (préciser)		NC	Variable en fonction du client			
	Délais légaux : (préciser)					Délais légaux : (préciser)						

2.2.4.5 Tableau des résultats des 5 derniers exercices

Etat exprimé en euros		31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	120 611	132 655	132 655	212 248	313 018
	Nombre d'actions ordinaires	1 206 117	1 326 557	1 326 557	5 306 188	7 825 455
	Nombre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre d'obligations convertibles en actions			750 000	1 800 000	1 900 000
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	15 377 931	13 600 267	15 209 433	17 201 026	7 529 168
	Résultat avant impôts, amortissements et provisions	319 566	-1 483 547	-1 408 040	-844 304	-5 182 724
	Impôts sur les bénéfices	1 354 246	-886 851	-938 039	-800 929	-773 879
	Résultat après impôts, amortissements et provisions	968 085	318 461	-415 325	-813 122	-5 652 067
	Résultat distribué					

2.2.4.6 Prêt inter-entreprises

MUNIC a versé des avances pour un montant de 2253 euros en 2019 et de 7075,75 euros en 2020 à sa filiale Munic Inc afin de couvrir les frais de la structure (Assurances de la filiale, frais de maintien de compte bancaire...)

2.2.4.7 Ajustement des bases de conversion de titres

Néant.

2 | 3 Gouvernement d'entreprise

2.3.1.1 Le Conseil d'administration

A la date du présent document, la composition du Conseil d'administration de la Société est la suivante :

Président du Conseil d'administration :	Aaron SOLOMON
Administrateurs :	Yann PARANTHOEN
	Christophe VAN CAUWENBERGHE (administrateur indépendant)
	La société GOUBARD CONSEIL, représentée par François GOUBARD (administrateur indépendant)
	Laurence THERRY

2.3.1.2 Les Comités

A la date du présent document, aucun comité n'a été institué par le Conseil d'administration. Toutefois, les statuts (article 18) et le règlement intérieur prévoient la possibilité pour le Conseil d'administration d'instituer des comités ad hoc.

2.3.1.3 La Direction

Directeur Général	Aaron SOLOMON
Directeur Administratif & Financier	Henri GRAVEREAUX
Directeur Technique	Frédéric NGUYEN
Directeur Développement Software	Julien ZARKA
Directeur Business Development	Clément PANTIN
Directeur Commercial	Cyril ZELLER

2.3.1.4 Mandat des Commissaires aux comptes

Le Commissaire aux comptes titulaire actuellement en exercice est la société Baker Tilly STREGO, représentée par Monsieur Jean-Fabrice Subias, dont le mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du

3 septembre 2019 pour une durée de six exercices et qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2.3.1.5 Gouvernance de la Société

La Société a désigné le Code de gouvernement d'entreprise tel qu'il a été publié en septembre 2016 par MiddleNext (le « Code MiddleNext ») comme code de référence auquel elle entendait se référer à l'issue de l'inscription de ses actions sur le marché Euronext Growth Paris, ce code étant disponible notamment sur le site de MiddleNext (<https://www.middlenext.com/>).

La Société a pour objectif de se conformer progressivement à la plupart des recommandations du Code MiddleNext.

Le tableau ci-dessous présente la position de la Société par rapport à l'ensemble des recommandations édictées par le Code MiddleNext à la date du présent document :

Recommandations du Code MiddleNext	Appliqué	Non appliqué
I. Le pouvoir de « surveillance »		
R1 : Déontologie des membres du Conseil	X	
R2 : Conflits d'intérêts	X	
R3 : Composition du Conseil – Présence des membres indépendants au sein du Conseil	X	
R4 : Information des membres du Conseil	X	
R5 : Organisation des réunions du Conseil et des Comités	X	
R6 : Mise en place des Comités		X (1)
R7 : Mise en place d'un règlement intérieur du Conseil	X	
R8 : Choix de chaque membre du Conseil	X	
R9 : Durée des mandats des membres du Conseil	X	
R10 : Rémunérations des membres du Conseil		X (2)
R11 : Mise en place d'une évaluation des travaux du Conseil		X (3)
R12 : Relations avec les actionnaires	X	
II. Le pouvoir exécutif		
R13 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	X	
R14 : Préparation de la succession des dirigeants		X (4)
R15 : Cumul contrat de travail et mandat social	X	
R16 : Indemnités de départ		X (5)
R17 : Régime des retraites supplémentaires		X (6)
R18 : Stock-options et attributions gratuites d'actions	X	
R19 : Revue des points de vigilance	X	

(1) R6 : Le Conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice 2020 a décidé de ne pas instituer de comité spécialisé, compte tenu de la structure et de l'organisation actuelle du Conseil. En l'absence de comités spécifiques la mission du comité d'audit est assumée par le conseil d'administration ;

(2) R10 : Contrairement à ce qui a été indiqué dans le document d'enregistrement approuvé le 6 janvier 2020 sous le numéro I. 20-001 par l'AMF, la Société n'entend pas se conformer à cette recommandation dans la

mesure où sa politique en matière de rémunération des administrateurs ne prévoit pas de rémunération minimum à allouer aux administrateurs, notamment aux administrateurs indépendants ;

(3) R11 : Suite à la reconstitution récente du conseil d'administration, une réflexion sur la mise en place d'une évaluation de ses travaux sera engagée en 2020 avec pour objectif de répondre à cette recommandation d'ici la fin de l'exercice 2022 ;

(4) R14 : La Société n'entend pas adopter cette recommandation à court terme au regard de la structure actionnariale. Néanmoins, elle fait partie des points de vigilance ;

(5) R16 : La Société n'a à ce jour accordé aucune indemnité de départ. Si de telles indemnités venaient à être mises en place, celles-ci seraient conformes à cette recommandation ;

(6) R17 : La Société n'a à ce jour accordé aucun régime de retraite supplémentaire. Aucune réflexion sur le sujet n'est à l'ordre du jour. Cependant, la Société n'exclut pas d'adopter cette recommandation dès lors que le sujet serait d'actualité.

2.3.1.6 Prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme

Dans le cadre des Règles Euronext Growth en vigueur, il est précisé que MUNIC, ses dirigeants et mandataires sociaux respectent la Directive (UE) 2015/849 du Parlement Européen et du Conseil du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. Par ailleurs, MUNIC, ses dirigeants et mandataires sociaux ne figurent pas sur la liste de sanctions de l'Union Européenne ou la liste établie par l'OFAC.

2 | 4 Informations relatives aux titres de la Société

2.4.1 Actionariat

Au 31 décembre 2019, le capital social de la Société était composé de 2.658.400 actions ordinaires et 2.647.788 actions de préférence de catégorie A qui, au jour de l'introduction en bourse, soit le 10 février 2020, ont été converties automatiquement en actions ordinaires à raison de 1 pour 1. Le pacte alors en vigueur entre les actionnaires est devenu caduc de plein droit au jour de l'introduction en bourse. Ainsi, depuis son introduction en bourse, la Société dispose exclusivement d'actions ordinaires et il n'existe plus aucun accord entre ses actionnaires ni action de concert.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et, compte tenu des informations reçues en application des dispositions des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après, à notre connaissance, l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2020 :

Actionnaires	Capital intégralement dilué					
	Nombre d'actions ordinaires	Droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre d'instruments dilutifs	Nombre d'actions post-exercice des instruments dilutifs	% du capital intégralement dilué
Aaron SOLOMON	1.682.888	1.682.888	21,50%	100.000	1.693.370	20,99%
Frédéric NGUYEN	508.500	508.500	6,50%	0	508.500	6,30%
Yann PARANTHOEN	199.252	199.252	2,55%	0	199.252	2,47%
Sous-total fondateurs	2.390.640	2.390.640	30,55%	100.000	2.401.122	29,76%
GRANDIS LUX ⁽¹⁾	3.488.292	3.488.292	44,58%	0	3.488.292	43,23%
Sous total actionnaires financier	3.488.292	3.488.292	44,58%	0	3.488.292	43,23%
Mair FERERES	192.980	192.980	2,47%	0	192.980	2,39%
Christophe VAN CAUWENBERGHE	74.780	74.780	0,95%	0	74.780	0,93%
Sous total autres personnes physiques	267.760	267.760	3,42%	0	267.760	3,32%
Public	1.678.763	1.678.763	21,45%	1.843.638	1.911.080	23,69%
TOTAL	7.825.455	7.825.455	100 %	1.943.638	8.068.254	100 %

⁽¹⁾ holding patrimoniale contrôlée par des actionnaires personnes physiques belges

2.4.2 Informations relatives aux instruments dilutifs

2.4.2.1 Actions gratuites

Au 31 décembre 2020, l'état des plans d'attribution gratuite d'actions (AGA) est le suivant :

	Plan AGA 2019-1	Plan AGA 2019-2
Date d'assemblée	08-nov-19	08-nov-19
Nombre d'actions gratuites autorisées par l'AG à l'origine (plafond)	530.620	530.620
Date d'attribution	12-déc-19	12-déc-19
Nombre d'actions attribuées à l'origine	161.164	90.056
<i>Dont nombre pouvant être acquises par les mandataires sociaux :</i>	-	-
Nombres de bénéficiaires non mandataires	2	22
Point de départ de la période d'acquisition	12-déc-19	12-déc-19
Durée de la période d'acquisition	un (1) an, soit jusqu'au 12 décembre 2020 ⁽²⁾	<ul style="list-style-type: none"> • Pour 1/2 des actions attribuées, soit 45.028 actions au total, un (1) an, soit jusqu'au 12 décembre 2020⁽²⁾. • Pour 1/2 des actions attribuées, soit 45.028 actions au total, deux (2) ans, soit jusqu'au 12 décembre 2021.
Date d'expiration de la période de conservation	12-déc-21	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les 45.028 actions dont la période d'acquisition se terminera le 12 décembre 2020, la période de conservation est fixée à un (1) an à compter de l'expiration de la période d'acquisition ; et • Pour les 45.028 actions dont la période d'acquisition se terminera le 12 décembre 2021, la période de conservation est fixée à deux (2) ans à compter de l'expiration de la période d'acquisition.
Prix de souscription d'une action	N/A	N/A
Conditions d'acquisition	(1)	(1)
Nombre d'actions acquises	161.164	43.638
Nombre cumulé d'AGA annulées ou caduques	-	2.780
Nombre total d'actions en cours d'acquisition	-	45.028

- (1) L'attribution définitive des actions gratuites est conditionnée à la présence du salarié dans l'entreprise à l'issue de la période d'acquisition
- (2) Lors de sa réunion en date du 14 décembre 2020, le Conseil d'administration de la Société a constaté l'acquisition définitive de 161.164 actions attribuées gratuitement dans le cadre du Plan AGA 2019-1 et de 43.638 actions attribuées gratuitement dans le cadre du Plan AGA 2019-2.

2.4.2.2 Obligations convertibles

Au cours de l'exercice 2020, aucune émission d'obligations convertibles n'a été décidée par la Société.

Au cours du 1^{er} semestre 2020, GRANDIS-LUX a utilisé de l'option d'exigibilité anticipée en cas d'introduction en bourse prévue dans le contrat d'émission d'obligations convertibles (OC 2019) dont l'émission a été décidée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 27 décembre 2020, pour un montant égal à la somme du nominal des obligations souscrites majoré des intérêts et d'une prime de conversion de 25% avec engagement de souscription au prix de l'offre dans le cadre de l'introduction en bourse. Ainsi, GRANDIS-LUX a demandé le remboursement anticipé de son emprunt obligataire à hauteur de 6.623.215 euros afin de souscrire, par voie de compensation de créance, à 833 108 actions nouvelles émises par la Société dans le cadre de son introduction en bourse pour un prix d'émission de 7,95 euros.

Au 31 décembre 2020, l'état des obligations convertibles (OC) émises par la Société est le suivant :

	OC 2019
Date d'assemblée générale	8 novembre 2019
Date du CA constatant la réalisation de l'émission	27 décembre 2019
Nombre d'OCA émises	7 163 960
Montant nominal de l'emprunt obligataire	7 163 960 €
Prix d'émission	1€
Taux d'intérêt annuel	6%
Date d'échéance	31 juillet 2024
Nombre d'actions issues du remboursement d'OCA 2019	833.108
Nombre cumulé d'OCA 2019 remboursées	5.263.960
Nombre d'OCA 2019 restant en circulation	1 900 000

Postérieurement à l'introduction en bourse, la parité de conversion, soit le nombre d'actions ordinaires émises par conversion d'une OC 2019 est égale à :

$N \text{ actions} = \text{Valeur nominale OC 2019} / \text{Prix de souscription IPO par action majoré de 20\%}$.

2.4.3 Franchissement de seuil

Néant.

2.4.4 Actionnariat des salariés

Au 31 décembre 2020, les salariés détiennent 11,67 % du capital social de la Société.

2.4.5 Opération sur les titres de la Société

Le 4 février 2020, un contrat de liquidité a été conclu entre la Société et la société de bourse Gilbert Dupont qui a pris effet le 9 mars 2020. Pour la mise en œuvre de ce contrat, la somme de 250.000 euros en espèces a été affectée au compte de liquidité.

Au 31 décembre 2020, la situation du contrat de liquidité était la suivante :

- Nombre d'actions : 33.970
- Solde en espèces : 77.778,43 €

Sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, ont été exécutées :

- 1.567 transactions à l'achat
- 1.438 transactions à la vente

Sur cette même période, les volumes échangés ont représenté :

- 188.927 titres pour 20.322,83 euros à l'achat
- 154.957 titres pour 648.101,26 euros à la vente

Le montant de la valeur nominale des actions propres au 31 décembre 2020 s'élève ainsi à 1.358,80 euros.

La totalité des actions propres de la Société ont été affectées à la finalité suivante :

- l'animation du marché des actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement, en conformité avec la Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Aucune réallocation des actions de la Société à d'autres finalités ou objectifs n'a été réalisée.

2.4.6 Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la Société

Néant.

2.4.7 Prises de participation et prises de contrôle

Néant.

2.4.8 Autocontrôle

Néant.

2.4.9 Aliénation d'actions et participations croisées

Néant.

3 | RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3 | 1 Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

Au 31 décembre 2020, le Conseil d'administration de la Société est composé de quatre administrateurs, dont deux indépendants.

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice clos au 31 décembre 2020 est la suivante :

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Durée du mandat	Fonctions exercées dans la Société	Autres mandats actuellement exercés dans d'autres sociétés
Monsieur Aaron SOLOMON	<u>Date de nomination</u> : 13 juillet 2007 <u>Date du dernier renouvellement</u> : 3 septembre 2019 <u>Date d'échéance du mandat</u> : AG 2025 sur comptes 2024	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> Munic Inc. : Président du <i>Board</i>
	<u>Date de nomination</u> : 27 juin 2013 <u>Date du dernier renouvellement</u> : 3 septembre 2019 <u>Date d'échéance du mandat</u> : AG 2025 sur comptes 2024	Président Directeur Général	
Monsieur Yann PARANTHOEN	<u>Date de nomination</u> : 3 septembre 2019 <u>Date d'échéance du mandat</u> : AG 2025 sur comptes 2024	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> Néant
Monsieur Christophe VAN CAUWENBERGHE	<u>Date de nomination</u> : 28 juin 2016 <u>Date du dernier renouvellement</u> : 3 septembre 2019	Administrateur indépendant	<ul style="list-style-type: none"> Paylib Service : Membre du conseil de direction

	<u>Date d'échéance du mandat :</u> AG 2025 sur comptes 2024		
Madame Laurence SOLOMON	<u>Date de nomination :</u> 8 novembre 2019 <u>Date d'échéance du mandat :</u> AG 2025 sur comptes 2024	Administratrice	<ul style="list-style-type: none"> • Néant
GOUBARD CONSEIL ⁹ Représentée par François GOUBARD	<u>Date de nomination :</u> 12 décembre 2019 <u>Date d'échéance du mandat :</u> AG 2025 sur comptes 2024	Administrateur indépendant	<p>François GOUBARD, à titre personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • GFI France VALLEY : Membre du Conseil de surveillance • SCPI SELECTINVEST: Président du Conseil de surveillance • SCPI LF EUROPIMMO: Membre du Conseil de surveillance • SCPI MULTIMOBILIER 2: Membre du Conseil de surveillance • SCPI PIERRE PRIVILEGE: Membre du Conseil de surveillance • SCPI LF OPPORTUNITE IMMO: Membre du Conseil de surveillance

3 | 2 Conventions réglementées

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, aucune convention réglementée n'a été conclue.

Les conventions suivantes, conclues au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Le contrat de travail conclu le 10 mai 2004 entre la Société et Monsieur Yann PARANTHOEN, administrateur ;
- Une convention de compte-courant d'actionnaire conclue en août 2019 avec la société GRANDIS LUX, principal actionnaire de la Société pour un montant de 1,5 millions d'euros dont l'avance est rémunérée au taux de 12% l'an. Cette convention a pris fin le 7 février 2020, en raison de son remboursement par compensation de créances à hauteur de 1,6M€ (soit 1,5M€ majoré des intérêts courus) avec le montant de la souscription de GRANDIS LUX à l'augmentation de capital réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société ; et
- La souscription par (i) Monsieur Aaron SOLOMON, Président Directeur Général de la Société et (ii) GRANDIS LUX, principal actionnaire de la Société à des obligations convertibles émises par la Société en décembre 2019, autorisée par le Conseil d'administration lors de sa réunion en date du 27 décembre 2019. En ce qui concerne la souscription de GRANDIS LUX, l'emprunt obligataire relatif à cette souscription a été intégralement remboursé le 7 février 2020, par compensation de créances à hauteur

⁹ La cooptation de la société GOUBARD CONSEIL représentée par Monsieur François GOUBARD par le Conseil d'administration en date du 12 décembre 2019 a fait l'objet d'une ratification par l'Assemblée générale mixte du 19 juin 2020.

de 1.316 K€ (comprenant la totalité du nominal et des intérêts courus ainsi que la prime d'émission) avec le montant de sa souscription à l'augmentation de capital réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société. En ce qui concerne la souscription de Monsieur Aaron SOLOMON, le montant de l'emprunt obligataire relatif à cette souscription s'élève, au 31 décembre 2020, à 100 000 euros.

3 | 3 Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires

Les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires des actionnaires des 8 novembre 2019 et 19 juin 2020 ont décidé les délégations ou autorisations suivantes données au Conseil d'administration :

Objet de la résolution	Résolution N°	Date d'Assemblée Générale	Durée de validité à compter de la date d'Assemblée Générale	Plafonds	Mise en œuvre des délégations de compétence/ pouvoirs au cours de l'exercice 2020
Autorisation donnée au Conseil d'administration, à l'effet de décider, sous condition suspensive de l'admission aux négociations et de la première cotation des actions de la Société sur le marché Euronext Growth Paris (l'« Admission »), l'achat par la Société de ses propres actions.	6	8 novembre 2019	18 mois	10 % du capital	<i>Conseil d'administration du 5 février 2020 :</i> Mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions a été mis en place pour l'animation du marché des actions dans le cadre d'un contrat de liquidité
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires	11	8 novembre 2019	18 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 400.000 € Montant nominal des obligations et autres titres de créance donnant accès au capital : 10.000.000 €	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-129-2 du Code de commerce, à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires par offre au public de titres financiers, dans le cadre de l'Admission.	14	8 novembre 2019	Durée allant jusqu'à la date de règlement - livraison des actions à émettre lors de l'introduction des actions de la Société sur le marché Euronext Growth® Paris ; cette date ne	220.000 €	<i>Conseil d'administration du 20 janvier 2020 :</i> Principe d'une augmentation de capital par émission d'un montant maximal de 2.314.465 actions nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension

Objet de la résolution	Résolution N°	Date d'Assemblée Générale	Durée de validité à compter de la date d'Assemblée Générale	Plafonds	Mise en œuvre des délégations de compétence/ pouvoirs au cours de l'exercice 2020
			pouvant en tout état de cause pas être postérieure à vingt-six (26) mois à compter du 8 novembre 2019		<p><i>Conseil d'administration du 5 février 2020 :</i></p> <p>Augmentation de capital d'un montant nominal total de 92.578,60 euros, par émission de 2.314.465 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,04 euro.</p> <p><i>Décision du Président Directeur Général du 7 février 2020 :</i></p> <p>Constatation de la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 92.578,60 euros par émission de 2.314.465 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,04 euro.</p>
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre d'actions ordinaires émises dans le cadre de l'Admission, conformément aux dispositions de l'article L. 225-135-1 du Code de commerce	15	8 novembre 2019	26 mois (étant précisé que la présente autorisation devra être mise en œuvre dans les trente (30) jours de la clôture de la souscription de chaque augmentation de capital décidée dans le cadre de la délégation qui précède).	15% de l'émission initiale maximum	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de	16	8 novembre 2019	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 220.000	Néant

Objet de la résolution	Résolution N°	Date d'Assemblée Générale	Durée de validité à compter de la date d'Assemblée Générale	Plafonds	Mise en œuvre des délégations de compétence/ pouvoirs au cours de l'exercice 2020
décider, sous condition suspensive de l'Admission, l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance				€* Montant nominal des obligations et autres titres de créance donnant accès au capital : 10.000.000 €**	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider, sous condition suspensive de l'Admission, l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital ou à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires sans bénéficiaire désigné et offre au public de titres financiers, conformément à l'article L. 225-136 du Code de commerce	17	8 novembre 2019	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 220.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créance donnant accès au capital : 10.000.000 €**	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider, sous condition suspensive de l'Admission, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires	18	8 novembre 2019	18 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 220.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créance donnant accès au capital : 10.000.000 €**	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration, à l'effet de décider, sous condition suspensive de l'Admission, l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital ou à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit	19	8 novembre 2019	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 220.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créance donnant accès au capital :	Néant

Objet de la résolution	Résolution N°	Date d'Assemblée Générale	Durée de validité à compter de la date d'Assemblée Générale	Plafonds	Mise en œuvre des délégations de compétence/ pouvoirs au cours de l'exercice 2020
préférentiel de souscription des actionnaires sans bénéficiaire désigné, conformément à l'article L.225-136 du Code de commerce, par placement privé et dans la limite de 20 % du capital social par an				10.000.000 €**	
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter, sous condition suspensive de l'Admission, dans la limite de 15% le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L. 225-135-1 du Code de commerce, en application des quatre résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas	20	8 novembre 2019	26 mois (étant précisé que la présente autorisation devra être mise en œuvre dans les trente (30) jours de la clôture de la souscription de chaque augmentation de capital décidée dans le cadre de la Résolution qui précède).	15% de l'émission initiale * et **	
Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre au profit des salariés et dirigeants de la Société	22	8 novembre 2019	38 mois	Montant nominal : 30.482,60 €***	Néant
Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des Bons de souscriptions d'actions (BSA) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes déterminées (administrateurs - consultants - équipe dirigeante de la Société)	8	19 juin 2020	18 mois	Montant nominal : 30.482,60 €***	Néant

Objet de la résolution	Résolution N°	Date d'Assemblée Générale	Durée de validité à compter de la date d'Assemblée Générale	Plafonds	Mise en œuvre des délégations de compétence/ pouvoirs au cours de l'exercice 2020
Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue d'attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société	9	19 juin 2020	38 mois	Montant nominal : 30.482,60 €***	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, sous condition suspensive de l'Admission	26	8 novembre 2019	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 100.000€	Néant
Autorisation donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions acquises dans le cadre du rachat d'actions	27	8 novembre 2019	18 mois	10% du capital social par période de 24 mois	Néant

* le montant nominal du plafond des augmentations de capital autorisé s'imputera sur le montant du plafond global de 220.000 € de nominal (25^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 8 novembre 2019)

** le montant nominal du plafond des obligations et autres titres de créances autorisé s'imputera sur le montant du plafond global de 10.000.000 € de nominal (25^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 8 novembre 2019)

*** le montant nominal du plafond des augmentations de capital autorisé s'imputera sur le montant du plafond global de 30.482,60 € de nominal (11^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 8 novembre 2019)

3 | 4 Modalité d'exercice de la direction générale

Parmi les modalités d'exercice de la direction générale visées à l'article L.225-51-1 du Code de commerce, le Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 27 juin 2013, d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général entre les mains de Monsieur Aaron SOLOMON dont le mandat a été renouvelé le 3 septembre 2019 pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

4 | COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE MUNIC POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

4 | 1 Bilan

En €	Note	Au 31/12/2020		Au 31/12/2019	
		Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		1 919	528	1 391	480
Autres immobilisations incorporelles		928 118	512 999	415 120	516 425
Immobilisation incorporelles en cours		6 540 426	0	6 540 426	4 445 430
Immobilisations incorporelles	5.13	7 470 463	513 527	6 956 936	4 962 335
Installations techniques, matériels & outillages industriels		882 404	672 715	209 688	209 181
Autres immobilisations corporelles		269 935	225 160	44 774	51 556
Immobilisations en cours		0	0	0	0
Immobilisations corporelles	5.13	1 152 339	897 876	254 463	260 738
Autres immobilisations financières		79 871	0	79 871	78 898
Immobilisations financières	5.2	79 871	0	79 871	78 898
Actif immobilisé		8 702 672	1 411 403	7 291 270	5 301 970
Matières premières, approvisionnements	5.15	2 762 715	239 189	2 523 526	1 091 365
Produits intermédiaires et finis	5.15	877 233	131 955	745 278	524 195
Avances & acomptes versés sur commandes	5.16	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	5.16	2 716 888	863 384	1 853 504	8 143 436
Autres créances	5.16	1 606 941	0	1 606 941	3 097 054
Disponibilités	5.18	5 247 210	0	5 247 210	1 819 639
Charges constatées d'avance	5.18	100 246	0	100 246	266 234
Actif circulant		13 311 233	1 234 527	12 076 705	14 941 923
Ecart de conversion actif		236 684		236 684	-57 353
Total actif		22 250 589	2 645 930	19 604 659	20 186 540

En €	Note	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
		Net	Net
Capital social (dont versé : 313 018)		313 018	212 248
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		17 096 606	543 968
Réserves légales		26 200	26 200
Report à nouveau		-909 985	-96 863
Résultat de l'exercice		-5 652 047	-813 122
Capitaux propres	5.2	10 873 792	-127 569
Subvention d'investissement		165 000	165 000
Fonds propres		11 038 792	37 431
Provisions pour risques		1 097 300	615 802
Provision pour charges		0	0
Provisions pour risques et charges		1 097 300	615 802
Emprunt obligataire convertible	5.22	1 900 000	7 074 315
Emprunt obligataire	5.22	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5.22	1 940 000	40 028
Emprunts et dettes financières diverses	5.22	82 500	1 706 107
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	5.16	70 520	292 420
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.23	1 952 734	9 090 245
Dettes fiscales & sociales	5.16	1 311 744	1 206 316
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5.23	88 473	43 311
Produits constatés d'avance	5.19	105 645	0
Emprunts et dettes		7 451 615	19 452 742
Ecart de conversion passif		16 951	80 566
Total passif		19 604 659	20 186 540

4 | 2 Compte de résultat

En €	Note	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Production vendue biens		7 249 054	16 491 985
Production vendue services		280 114	709 041
Chiffre d'affaires net	5.1	7 529 168	17 201 026
Production stockée	5.2	208 902	-665 596
Production immobilisée	5.2	2 094 996	2 180 234
Subventions d'exploitation	5.2	0	14 000
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges	5.2	132 612	0
Autres produits	5.2	407 168	112 782
Total des produits d'exploitation		10 372 846	18 842 446
Achats de matières premières et autres approv.	5.3	7 993 031	12 592 921
Variations de stocks	5.3	-1 437 382	-1 100 029
Autres achats et charges externes	5.4	2 255 121	2 592 438
Impôts, taxes et versements assimilés		130 258	203 593
Salaires et traitements	5.5	3 245 257	3 228 417
Charges sociales	5.5	1 403 372	1 402 323
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5.8	410 255	297 202
Dotations aux provisions sur actif circulant		351 447	478 893
Dotations aux provisions pour risques & charges	5.8	40 998	58 710
Autres charges	5.9	375 495	20 566
Total des charges d'exploitation		14 767 852	19 775 034
Résultat d'exploitation		-4 395 006	-932 588
Reprises sur provisions et transferts de charges		0	0
Autres produits		40 657	131 979
Total des produits financiers		40 657	131 979
Intérêts et charges assimilées		1 444 812	711 370
Dotation financières aux provisions		195 686	0
Autres charges		60 002	189 983
Total des charges financières		1 700 500	901 353
Résultat financier	5.10	-1 659 843	-769 374
Résultat courant avant impôts		-6 054 849	-1 701 962
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 947	135 012
Reprises sur provisions et transfert de charges		0	161 169
Total des produits exceptionnels		2 947	296 181
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 558	112 158
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		370 467	96 111
Total des charges exceptionnelles		374 024	208 270
Résultat exceptionnel	5.11	-371 077	87 911
Impôts sur les bénéfices	5.12	-773 879	-800 929
Total des produits		10 416 449	19 270 606
Total des charges		16 068 496	20 083 728
Résultat net		-5 652 047	-813 122

4 | 3 Tableau de variation des capitaux propres

En €	01/01/2020	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Résultat de la période	Autres variations	Augmentation de capital	31/12/2020
Capital souscrit-appelé-versé	212 249				100 770	313 018
Primes d'émission	543 967				16 552 639	17 096 607
Réserves réglementées	26 200					26 200
Autres réserves	0					0
Report à nouveau	-96 864	-813 122				-909 985
Résultat de l'ex. précédent	-813 122	813 122				0
Subventions d'investissement	165 000					165 000
Total avant résultat	37 431	0	0	0	16 653 409	16 690 840
Résultat de l'exercice en cours			-5 652 047			-5 652 047
Total après résultat	37 431	0	-5 652 047	0	16 653 409	11 038 793

En €	01/01/2019	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Résultat de la période	Autres variations	Augmentation de capital	31/12/2019
Capital souscrit-appelé-versé	132 655				79 594	212 249
Primes d'émission	623 561				-79 594	543 967
Réserves réglementées	26 200					26 200
Autres réserves	0					0
Report à nouveau	318 461	-415 325				-96 864
Résultat de l'ex. précédent	-415 325	415 325				0
Subventions d'investissement	-16 333			181 333		165 000
Total avant résultat	669 219	0	0	181 333	0	850 552
Résultat de l'exercice en cours			-813 122			-813 122
Total après résultat	669 219	0	-813 122	181 333	0	37 431

4 | 4 Tableau de flux de trésorerie nette

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Résultat d'exploitation	-4 395 006	-932 588
+ Dotation nette aux amortissements	410 255	297 202
+ Dotation nette aux provisions pour risques et charges	-84 653	58 710
Excédent brut d'exploitation	-4 069 404	-576 676
Variation des créances clients et autres créances	7 651 995	- 2 479 351
- Variation des stocks	-1 653 244	-114 478
+ Variation des dettes à court terme	-7 166 792	2 906 023
-Variation du BFR	-1 168 040	312 194
Flux net de trésorerie d'exploitation	-5 237 444	-264 482
résultat financiers cash	-23 367	-144 062
+ Résultat exceptionnel cash	-611	22 854
-/+ Impôt sur les Sociétés/Crédit d'Impôt	773 879	800 929
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-4 487 543	415 239
- Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-2 398 581	-2 831 814
- Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations financières	-973	-1 111
- Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Variation des fournisseurs d'immobilisations	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 399 554	-2 832 925
+ Augmentation de capital et prime d'émission	16 653 409	0
Subvention d'investissement INNOV'UP	0	165 000
Emprunt obligataire y compris intérêt et prime	-6 615 106	1 800 000
Avance remboursable BPI	0	82 500
Autres var de de compte courant	-1 623 607	1 500 000
var Emprunts bancaire	1 900 000	-35 100
Flux de trésorerie dégagés par les opérations de financement	10 314 696	3 512 400
Variation de Trésorerie	3 427 599	1 094 714
Trésorerie d'ouverture (A)	1 819 611	724 897
Trésorerie de clôture (*) (B)	5 247 210	1819611
Variation de Trésorerie (B - A)	3 427 599	1 094 714

Note 1 : La Société

La société MUNIC a été créée en 2002 par 4 ingénieurs issus de l'industrie automobile (les fondateurs dirigeaient un bureau d'étude automobile) avec un projet très ambitieux : la conception et le développement d'une plateforme universelle pour les véhicules connectés (Telematics), universelle signifiant pour tous les domaines du véhicule connecté et pour tous les pays.

Concrètement, la Société a développé une gamme de terminaux (dont des Dongles OBD mis sur le marché en 2013) communiquant embarqués dans les véhicules et de l'OS (système d'exploitation) associé, ainsi que d'une plateforme cloud pour gérer/monitorer les terminaux, analyser et traiter les données échangées, permettre le développement et déploiement d'applications et services exploitant ces données dans tous les domaines applicables.

Cette architecture a pour ambition de fédérer tous les usages du véhicule connecté.

Note 2 : Règles et méthodes comptables

2.1 Principes et conventions générales

Les Comptes annuels établis ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général ainsi que des règlements ANC n°2015-06 et 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues sont identiques pour l'ensemble des exercices présentés.

2.3 Principe de continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation est défini selon l'article L123-20 du Code de Commerce.

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue compte tenu de la signature d'un contrat important avec T-MOBILE et du niveau actuel de la trésorerie de la Société, permettant de faire face aux engagements au cours des 12 prochains mois à compter de la date de clôture des derniers comptes annuels présentés, soit au 31 décembre 2021.

2.4 Jugements et estimations de la direction de la Société

- La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actifs et passifs à la clôture, ainsi que sur les éléments de résultat des exercices présentés. Ces estimations tiennent compte des données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportant des aléas.
- Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice

du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

- Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations concernent :
 - le Crédit d'Impôt Recherche,
 - L'évaluation des frais de développement du projet EKKO activés au regard des avantages économiques futurs attendus.

2.5 Monnaie de présentation des comptes

Les états financiers et l'annexe sont présentés en euros.

Note 3 : Principales méthodes comptables

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

3.1.1 Immobilisations incorporelles

Elles sont principalement constituées :

- Des frais de développement relatifs au projet EKKO ;
- Des certifications nécessaires à la vente de nos produits.

Frais de développement

Les frais de développement sont immobilisés, par contrepartie de la production immobilisée, lorsque les critères d'activation sont remplis. Les six (6) critères d'activation des frais de développement sont les suivants:

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement,
- Intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre,
- Capacité à utiliser ou vendre l'actif,
- Perspective de l'actif incorporel à générer des avantages économiques,
- Disponibilité des ressources financières pour finaliser l'actif,
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses de l'actif.

Projet EKKO

Le projet EKKO a pour objet la création d'une plateforme universelle de collecte et d'échange de données véhicules.

Bien que débuté en 2017, les coûts de développement de la plateforme EKKO n'ont été immobilisés qu'à partir de l'exercice 2018, date à partir de laquelle les chances de succès commercial du projet sont devenues suffisamment démontrables.

Ces coûts nettement individualisés, ont alors été enregistrés en production immobilisée. En effet, la plateforme ne générant pas encore de chiffre d'affaires au cours de l'année 2020, ils ont été maintenus en immobilisation en-cours au 31 décembre 2020. Le développement a été poursuivi depuis cette date.

Le montant des coûts immobilisés a été calculé selon la méthode des « coûts complets ». Il comprend les salaires ainsi que les coûts fixes liés au projet.

Une fois que le projet sera finalisé et prêt à être lancé commercialement, les coûts immobilisés correspondant seront portés en immobilisations incorporelles et feront l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans. Les dépenses de R&D liées à l'activité traditionnelle (hors EKKO) restent quant à elles comptabilisées en charges.

3.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée d'utilisation propre.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Certifications	3 ans	Linéaire
Outillage industriel	3 ans	Linéaire
Matériel de bureau & informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier	5 ans	Linéaire
Agencements	10 ans	Linéaire

3.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnements.

3.3 Dépréciation des actifs

Lorsqu'il existe un indice démontrant que la valeur des immobilisations incorporelles, corporelles ou financières est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

3.4 Opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et passifs monétaires en devises sont convertis en utilisant le taux de change à la date de clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en écart de conversion actif et passif. Les pertes de change latentes sont comptabilisées en résultat via une provision pour perte de change.

3.5 Stocks

Le coût de revient des stocks est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO).

La valeur brute des stocks de composants comprend uniquement le prix d'achat.

Le coût de revient des produits finis comprend le coût des matières et le coût de production.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêtés des comptes.

Les critères principaux de dépréciation sont la rotation et l'obsolescence technologique.

3.6 Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas (dépréciation individuelle de risque avéré) et sont dépréciées en fonction des risques évalués.

Les créances anciennes ont fait l'objet d'une dépréciation à 100%.

Les créances clients sont reconnues lors du transfert au client des risques et avantages liés à la propriété pour les ventes de matériel et lors de la réalisation de la prestation pour les prestations de services.

3.7 Trésorerie

La trésorerie est constituée par des liquidités immédiatement disponibles.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change à la date de la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sur les comptes libellés en devises étrangères, sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

La Société ne détient pas d'équivalent de trésorerie.

Les découverts bancaires figurent en dettes financières.

3.8 Capital

Les éléments relatifs au capital social sont décrits dans la **Note 5.21** de la présente annexe.

3.9 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables et du règlement ANC 2014-03 sur les passifs.

Les provisions pour risques et charges constatées correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de façon précise,
- l'incidence économique négative pour la Société, c'est-à-dire que ce passif s'analyse comme une obligation de la Société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- l'obligation justifiant la constitution de la provision pour risques et charges trouve son origine dans l'exercice et est existante à la clôture.

Les provisions sont évaluées, au cas par cas, en fonction du risque et des motifs des demandes.

Provision pour garantie

Une provision est constituée pour les charges à engager au cours de l'année au titre de la garantie contractuelle du matériel vendu d'une durée de 1 ou 2 ans, en fonction des clients. La provision est calculée sur la base des statistiques de pannes survenues au cours des exercices précédents.

Les coûts engagés correspondent à la main-d'œuvre et au coût des pièces détachées.

3.10 Dettes

Les dettes sont comptabilisées initialement pour leur valeur nominale puis à leur valeur d'inventaire, c'est-à-dire au coût amorti sur la base de l'échéancier contractuel.

3.11 Chiffre d'affaires

Les revenus générés par la Société comprennent à la fois la vente de matériels et de prestations de services.

- **Vente de matériels** : les équipements commercialisés par la Société sont généralement vendus sur la base de bons de commande client qui incluent des prix fixes et déterminables, conformément aux conditions générales de vente. Le revenu est reconnu au moment du transfert de propriété.
- **Revenu des prestations de services associé** : Les prestations de services concernent principalement les frais de transports refacturés aux clients, l'accès à la plateforme munic.io hébergeant diverses applications permettant l'accès à des données véhicules traitées selon l'usage attendu par le client sous forme de vente de données et des développements logiciels spécifiques.

A) Lors de la vente initiale

Lors d'une vente initiale, le prix de la solution comprend un droit d'accès à la plateforme de 2 ans.

B) A l'issue de la période initiale de droit d'accès

Une fois la période de 2 ans échu, le client doit souscrire un abonnement supplémentaire à la plateforme d'une durée variant selon le cas. Les revenus sont reconnus prorata temporis.

3.12 Crédit d'Impôt Recherche

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est octroyé aux entreprises par l'Administration Fiscale afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1^{er} janvier 2005, au sein de la Communauté européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire. Les dépenses prises en compte pour le calcul du CIR concernent uniquement les dépenses de recherche.

La Société bénéficie du CIR depuis sa création.

Depuis 7 ans, la Société est contrôlée annuellement en vue du remboursement anticipé du CIR. Cela génère des délais de remboursement important du CIR par les services fiscaux. Des provisions pour risques et charges sont enregistrées en fonction des avis rendus par l'administration fiscale. Ces provisions sont ajustées annuellement en fonction des derniers avis rendus par l'administration fiscale.

Le CIR de l'exercice est présenté au poste Impôt sur les Sociétés dans le compte de résultat.

3.13 Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels correspondent aux éléments exceptionnels listés par le PCG.

3.14 Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Aucune provision pour départ à la retraite n'est comptabilisée au passif. Par ailleurs, compte tenu de l'âge moyen relativement jeune de l'effectif, le montant est jugé matériellement non significatif.

3.15 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de l'exercice. Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BSPCE, ...) sont considérés comme anti-dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat net par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

Note 4 : Evènements significatifs

4.1 Evènements significatifs des périodes présentées

Exercice 2019

L'année 2019 a été marquée par :

A - Sur le plan de l'activité

- La continuation du projet EKKO qui est un prolongement naturel de l'offre actuelle de la Société afin de la rendre accessible à un plus grand nombre de clients du fait d'un modèle fondé sur la vente de droits d'accès aux données (Data as a Service) plutôt que de ventes de terminaux.
- Mise en œuvre du contrat avec l'opérateur T-Mobile qui s'est traduit par une 1ère livraison au 4e trimestre 2019.
- Création d'une filiale aux Etats-Unis sans activité à ce jour. Une activité de support y sera logée au cours de l'exercice 2020, pour assurer une relation de proximité avec les clients locaux ;
- Mise en œuvre du contrat avec l'opérateur T-Mobile qui s'est traduit par une 1ère livraison au 4e trimestre 2019.
- Le changement de dénomination sociale de la Société qui est désormais MUNIC au lieu de Mobile Devices Ingénierie.

B- Sur le plan financier

- Obtention d'une aide INNOV'UP pour un montant global de 495 000 euros, dont 165.000 euros sous forme d'avance remboursable et 330.000 euros sous forme de subvention. Sur l'avance remboursable, une somme de 82.500 euros a été perçue le 8 juillet 2019. Les remboursements annuels de 33.000 euros, sous forme de versement trimestriel, commenceront à partir du 31 mars 2021 jusqu'à 2025. Quant à la subvention de 330.000 euros, un premier versement de 165 000 euros a été reçu le 8 juillet 2019.
- Recouvrement du CIR 2017 : la Société a perçu en août 2019 une somme de 782.743 euros correspondant au CIR de l'année 2017, contre une demande totale initiale d'un montant de 886.851 euros. La Société a donc perçu 88% du CIR demandé. Le solde avait été provisionné dans les comptes annuels au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2018. La Société a provisionné initialement 15% de risque de non-recouvrement et la perte avérée est finalement de 12%.
- Versement, par l'actionnaire Grandis Lux en septembre 2019, à la Société d'une avance en compte courant pour 1,5 millions d'euros, par une convention signée en août 2019. Cette avance est rémunérée au taux de 12% l'an.
- Emission d'un emprunt obligataire convertible de 1,8 million d'euros auprès du fonds d'investissement Odyssée
- Souscription d'un emprunt obligataire convertible de 5.263.960 € par compensation de créances dues à la société Grandis-Lux.
- Lancement du processus d'introduction en bourse qui a été réalisée avec succès en février 2020 et s'est concrétisée par une augmentation des capitaux propres et le remboursement des sommes dues à la société Grandis-Lux au titre des comptes courants et d'emprunt obligataire convertible (pour plus d'information sur l'introduction en bourse, se référer aux évènements post clôture ci-dessous).

Exercice 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a fortement perturbé l'activité de la société.

A - Sur le plan de l'activité

Les éléments suivants sont à noter :

- L'allongement des cycles commerciaux du fait de la crise sanitaire et le décalage de nombreuses commandes
- Le déploiement du contrat T mobile qui s'est vu fortement perturbé du fait de la fermeture de ses points de vente d'une part et des opérations de rapprochement suite à la fusion avec l'opérateur Sprint d'autre part. MUNIC s'est vu conforté dans sa position de fournisseur sur ce segment en octobre 2020 par la sélection de son produit SynchUP Drive par Sprint pour une distribution dans son réseau. Par ailleurs, des discussions sont également avancées pour élargir le champ de sa collaboration avec T Mobile.
- Un carnet de commande 2021 (4,2 millions d'euros de commandes à livrer sur le premier semestre) fortement en croissance par rapport aux années passées qui laisse présager d'un fort rebond.
- Le gain de nouveaux projets en Europe :
 - o A l'image du contrat avec T-Mobile, MUNIC s'est vu sélectionné pour livrer fin 2020 ses Smart Dongles dotés de la fonctionnalité hotspot WiFi à un opérateur scandinave majeur. MUNIC a notamment été sélectionnée pour la capacité exclusive de ses Smart Dongles à collecter et traiter les données véhicules universelles, au-delà des données télématiques plus communes ;
 - o Dans l'univers de la gestion de flotte automobile, MUNIC a été sélectionnée par un grand leaser international pour équiper de Smart Dongles les véhicules de sa flotte. La capacité à collecter et traiter les données véhicules, mais également la performance des Smart Dongles et la technologie unique de MUNIC ont été déterminants pour le gain de ce grand compte.
- L'avance technologique de MUNIC devrait permettre à la société de tirer parti des projets jusqu'alors internalisés dans l'industrie automobile et qui vont être externalisés auprès de fournisseurs tiers au cours des prochains mois et années du fait des réductions des budgets R&D. MUNIC est en très bonne position sur plusieurs dossiers aujourd'hui en discussions avancées notamment avec deux constructeurs automobiles.
- L'arrivée de deux partenaires majeurs non identifiés lors de l'introduction en bourse. Dans les deux cas, un accord a été trouvé pour lancer une phase pilote décisive avant un déploiement en volume prévu à la fin du 3ème trimestre 2021.

B- Sur le plan financier

Sur le plan financier éléments suivants sont intervenus :

- Recouvrement du CIR 2018 et 2019 : la Société a perçu en mai 2020 une somme de 1.738.968 euros correspondant au CIR de l'année 2018 et 2019. La Société a donc perçu 100% du CIR demandé. La Société avait provisionné initialement 15% et 1% de risque de non-recouvrement respectivement pour les années 2018 et 2019. La société maintient ses provisions pour ces 2 années par prudence et continuer de provisionner à hauteur de 12% pour l'année 2020.
- Succès de l'introduction en bourse de Munic avec une levée de 19,9 millions d'euros dont 1,5 millions en cession d'action et 18,4 millions sous forme d'augmentation de capital. Il en résulte un renforcement de fonds propres de 16,7 millions d'euro ce qui a permis d'apurer les dettes de la Société par le remboursement complet des sommes dues à la société Grandis Lux au titre des comptes courants et d'emprunt obligataire convertible ainsi que de constituer une trésorerie de près de 9 millions d'euros. La capitalisation boursière est de 60,6 millions d'euros sur la base du prix d'introduction en bourse. Afin de disposer de nouveaux moyens financiers nécessaires à la croissance attendue, la Société a réalisé une introduction en bourse le 7 février 2020 avec une première cotation le 10 février. L'opération a été

effectuée à un cours par action de 7,95 euros. Cela a permis une levée de fonds de 18,4 M€ dont 10,2 M€ en numéraire et 8,2 M€ (**incluant 1,316 M€ de surprime comptabilisée exceptionnellement en charges financières**) par conversion de créances de l'actionnaire Grandis- Lux. **L'impact de l'introduction en bourse sur la trésorerie s'élève à 8,4 M€ après imputation des frais d'introduction en bourse de 1,8 M€.**

Les 10,2 M€ en numéraire (avant imputation des frais d'introduction) incluent une émission obligataire au profit d'un nouveau partenaire financier. Ces moyens financiers vont permettre de profiter de la dynamique du Pipe commercial et de pouvoir finaliser et commencer la commercialisation du projet EKKO.

Note sur la prime de non-conversion de l'emprunt obligataire de Grandis-Lux : dans le cadre de l'introduction en bourse, Grandis-Lux s'est engagée à souscrire à l'augmentation de capital par voie de compensation de créances (comprenant la totalité du nominal et des intérêts courus), majorée d'une prime de non-conversion de 25%, soit un montant de 1,316 M€. Cette charge non récurrente a été comptabilisée dans les éléments financiers.

Note sur le traitement comptable des frais d'augmentation de capital : les frais d'augmentation de capital générés par l'introduction en bourse ont été déduits de la prime d'émission, à hauteur de 1,8 M€.

- Dans le cadre des mesures de soutien aux entreprises, MUNIC a pu disposer de Prêts Garantis par l'État (PGE) auprès de ses partenaires bancaires d'un montant total de 2,9 M€, dont 1,9 M€ perçus au 31 décembre 2020 et 1,0 M€ reçus en janvier 2021.
- Parallèlement, MUNIC vient également d'obtenir début 2021 un prêt innovation de 2,0 M€ auprès de Bpifrance. Ce prêt est soutenu par « la garantie PME InnovFin », avec le soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du programme Horizon 2020 Instruments Financiers et du Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI) mis en place dans le cadre du programme d'investissements pour l'Europe.

4.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif ayant une incidence sur les comptes au 31 décembre 2019 n'est intervenu entre le 1er janvier 2020 et la date d'arrêté des comptes légaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Aucun évènement significatif ayant une incidence sur les comptes au 31 décembre 2020 n'est intervenu entre le 1er janvier 2021 et la date d'arrêté des comptes légaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les évènements suivants sont intervenus au cours de l'exercice en cours 2021 :

- l'octroi d'un prêt garanti par l'état de la banque CIC pour un montant de 1 million d'euros
- l'octroi d'un prêt innovation par la BPI pour un montant de 2 millions d'euros.
- le versement du solde de l'aide Innov'up PIA 3 par la BPI pour un montant de 24 750 euros dont 82 500 euros au titre de l'avance remboursable et 165 000 euros au titre de la subvention.

Note 5 : Notes sur les comptes annuels

5.1 Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élève à 7.529 K€ euros en 2020, contre 17.201 K€ euros en 2019, soit une baisse de 56%.

Les ventes de produits finis représentent 7.249 K€ euros en 2020 contre 16.492 K€ euros en 2019, soit une baisse de 56%.

Les ventes de prestations de service sont passées de 709 K€ euros en 2019 à 280 K€ euros en 2020, soit une baisse de 60%.

5.1 Chiffre d'affaires

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Production vendue biens	7 249 054	16 491 985
Production vendue services	280 114	709 041
Chiffre d'affaires	7 529 168	17 201 026

La répartition géographique du chiffre d'affaires au cours des exercices présentés, se présente de la façon suivante :

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Ventes France	265 266	1 040 978
Ventes CEE hors France	1 157 669	3 367 464
Ventes reste du monde	6 106 233	12 792 583
	<i>Dont Amérique du Nord</i>	6 804 284
	<i>Dont Moyen Orient</i>	0
	<i>Dont Suisse</i>	4 276 679
Chiffre d'affaires	7 529 168	17 201 026

5.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Production stockée	208 902	-665 596
Production immobilisée	2 094 996	2 180 234
Subvention d'exploitation	0	14 000
Reprises nettes sur provisions sur stocks	6 960	0
Reprises nettes sur provisions sur clients	0	0
Reprises sur provisions pour garantie client	125 652	0
Produits sur Ecart de change	268 920	0
Autres produits	138 248	112 782
Total des produits d'exploitation	2 843 678	1 641 420

Le développement de la plateforme EKKO continue d'être immobilisé sur 2020 à la suite du report de son lancement à 2021.

Compte tenu de la baisse du chiffre d'affaires entre 2019 et 2020, la société a procédé à une reprise de provision pour garantie client pour un montant de 125k€.

Les produits sur écart de change de 269k euros en 2020 correspondent aux gains de change résultant de l'écart entre la facturation et l'encaissement/décaissement effectif de la facture. Cette somme est à rapprocher de la perte sur écart de change de 375K euros comptabilisée au sein du poste autres charges. La position nette de change est une perte de 106k euros.

Les autres produits pour un montant de 138k euros correspondent :

- à une reprise du montant prévu sur les taxes assises les salaires 2019 car certaines taxes ne sont pas applicables cette année-là (taxe d'apprentissage...).
- au gain de 53k euros issu d'un protocole d'accord sur une facture litigieuse.

Les reprises sur provisions sont détaillées aux **Notes 5.22**.

5.3 Marge brute

La marge brute est un bon indicateur de la compétitivité de l'entreprise sur un marché concurrentiel à très fort potentiel : elle renseigne sur la capacité de maîtriser ses coûts de production, mais aussi sur la valorisation de son innovation dans ses prix de vente. C'est par ailleurs un élément essentiel de la performance financière.

Ainsi, la Société définit sa marge brute comme la différence entre, d'une part le chiffre d'affaires, et d'autre part le coût des produits et services vendus, constitué comme suit :

- Concernant les produits :
 - les coûts d'achat des produits dont la fabrication est sous-traitée à des tiers. Les coûts sont décomposés comme suit :
 - les coûts des composants (BILL OF MATERIAL),
 - les coûts d'intégration de l'usine (soudage automatisé et assemblage manuel),
 - les coûts de test de l'usine (application d'une procédure de test semi-automatisée via les bancs de tests fournis par la Société),
 - la marge de l'usine,
 - le total coût d'intégration + tests + marge usine correspond à la valeur ajoutée usine (VA)
 - les droits d'utilisation des marques Bluetooth et WiFi.
 - les provisions et reprises de provisions sur composants et produits finis.
- Concernant les services :
 - les coûts d'hébergement des serveurs,
 - les coûts des abonnements télécom,
 - les coûts des licences de décodage des données de diagnostic,
 - les coûts des licences de cartographie (le cas échéant, ces coûts diminuent fortement en 2019 pour disparaître des 2020, compte tenu de l'arrêt des écrans),
 - les frais de port des produits vendus.

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Total produits fabriqués	7 249 054	16 491 985
Coût des ventes	5 887 615	11 748 390
Marge brute sur produits	1 361 439	4 743 595
Taux de marge brute sur produits	19%	29%
Ventes services	280 114	709 041
Coût des ventes	851 480	1 099 407
Marge brute sur prestations de services associés	-571 367	-390 366
Taux de marge brute sur prestations de services associés	-204%	-55%
Marge brute global	790 072	4 353 229
Taux de marge brute sur global	10%	25%

La baisse de la marge brute entre 2019 et 2020 s'explique par l'effet combiné de :

- la crise sanitaire sur le chiffre d'affaire produit et service
- la part importante du compte T-Mobile dans le chiffre d'affaire dont le taux de marge brut est faible jusqu'à ce que le re-design du produit soit terminée.

5.4 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes se décomposent de la façon suivante sur les exercices présentés :

5.4 Autres achats et charges externes

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Sous-traitance	79 524	50 436
Transports	294 864	455 597

Achat d'études prestation de service	104 436	389 474
Autres fournitures et entretien	53 520	70 660
Sous-traitance informatique	22 204	81 069
Personnel extérieur et intérim	492 031	307 589
Loc. et ch. locatives immobilière	387 547	397 696
Location mobilière	55 025	57 053
Assurances	97 869	117 754
Honoraires	520 997	279 842
Publicité & Salons	27 414	63 126
Voyages et déplacements	68 288	270 372
Frais postaux et télécom.	28 699	26 657
Frais bancaires	22 703	25 114
Total des autres achats et charges externes	2 255 121	2 592 438

Les achats d'études et de prestations de service concernent :

- Les lancements de préséries,
- Les achats de composants pour les prototypages (lors du développement d'un nouveau produit),
- Les moules de production détruits à leur première utilisation,
- Les tests entraînant la destruction du produit.

Les honoraires concernent principalement :

Détail des honoraires	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Apporteur d'affaires	15 200	0
Brevets et maintien de brevets recherches	50 413	69 464
Cabinet de recrutement	9 484	0
Conseils, assistances diverses	175 240	60 000
Cabinet CIR	0	33 158
Paies	25 400	20 400
Commissariat aux comptes	20 143	16 242
Avocats affaires courantes	42 156	34 209
Avocat conformité RGPD	4 000	12 700
Honoraires liés à l'IPO	87 198	0
Honoraires suites intro en bourse	58 211	0
Autres	33 552	33 669
Total des honoraires	520 997	279 842

Les autres achats et charges externes ont baissé de 13% entre 2019 et 2020 à la suite du ralentissement de l'activité.

5.5 Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

5.5 Charges de personnel

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Salaires et traitements	3 245 257	3 228 417
Charges sociales	1 403 372	1 402 323
Charges de personnel	4 648 629	4 630 740

5.6 Effectifs

L'évolution de l'effectif moyen est la suivante :

5.6 effectif

	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Cadre dirigeant	1	1
Cadre	53	51
Employés	0	3
Effectifs	54	55

Par ailleurs, l'entreprise travaille en collaboration avec de nombreuses écoles d'ingénieurs renommées, qui lui permettent, de faire appel aux étudiants pour des stages. Le nombre moyen de stagiaires s'élève à 10 en 2020 et à 9 en 2019.

5.7 Rémunération des dirigeants

La rémunération du PDG, seul mandataire social rémunéré, est la suivante :

5.7 Rémunération des dirigeants

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Rémunération fixe au titre de son mandat	120 000	120 000
Avantages en nature	16 200	16 200
Rémunération du PDG	136 200	136 200

5.8 Dotations d'exploitation aux amortissements et aux provisions

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Dotations aux amortissements sur immobilisations	410 255	297 202
Dotations aux provisions pour garanties clients	0	58 710
Dotations aux provisions sur les clients	351 447	158 938
Dotations aux provisions sur les éléments financiers	195 686	0
Dotation aux provisions pour les éléments financiers d'exploitation	40 998	0
Dotation aux provisions sur les stocks	0	319 955
Provision pour litige	0	0
Total	998 386	834 805

Les dotations d'exploitation aux amortissements sont ventilées de la façon suivante :

Les dotations aux amortissements sont ventilées de la façon suivante :

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	247 186	140 053
Immobilisations corporelles	163 069	157 149
Total	410 255	297 202

Une dépréciation est régulièrement constituée en raison de l'obsolescence de certains composants ou de la fin de vie d'un produit.

Les dotations augmentent de 19,6% entre 2019 et 2020 pour les raisons suivantes :

- Les amortissements sur immobilisations incorporelles correspondant aux investissements importants effectués en 2019 pour le développement et à la certification du modèle V7+
- Une provision sur créance client pour 351K euros
- La perte de change éventuelle sur la valorisation des éléments d'exploitation en cours et éléments financiers aux 31/12/2020.

5.9 Autres charges

Les autres charges s'élèvent à 375 K€ en 2020 contre 21 K€ en 2019.

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Perte sur écart de change	375 340	0
Autres	155	20 566
Total	375 495	20 566

5.10 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Différences positives de change	0	131 979
Reprise de provision pour risque de change	0	0
Dotations aux provisions pour risque de change	-195 686	0
Intérêts et charges assimilées	-4 020	-85 969
Intérêts CC Associés & emprunt obligataire	-1 440 791	-625 401
Perte sur cessions de VMP	-60 002	0
Gains sur cessions de VMP	40 562	0
Différences négatives de change	0	-189 983
Autres	94	0
Résultat financier	-1 659 843	-769 374

5.11 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

5.11 Résultat exceptionnel

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Dettes fournisseurs prescrites	0	52 412
Reprise de provision sur CIR	0	161 169
Gains sur CIR perdu	0	0
Reprise de provision sur litiges clients	0	0
Reprise sur provisions diverses	2 947	0
Abandon de créance CCA Innovacom	0	82 600
Autres produits exceptionnels	0	0
Total des produits exceptionnels	2 947	296 181
Pénalités, amendes fiscales	3 558	8 050
Perte sur CIR	0	104 108

Provision sur CIR	92 866	96 111
Autres charges exceptionnelles	277 601	0
Fournisseurs factures antérieures non reçues	0	0
Total des charges exceptionnelles	374 024	208 270
Résultat exceptionnel	-371 077	87 911

Les dettes fournisseurs prescrites concernent d'anciens fournisseurs qui ont fait faillite ou avec lesquels il y avait un litige sur la marchandise ou sur les prestations de services. Ces dettes ayant plus de 5 ans, elles ont été reprises en 2019.

En 2020, une charge de 278k euros est passée au titre d'un redressement sur les taxes assises sur les salaires.

Le tableau ci-dessous récapitule les dotations et reprises de provisions pour risques et charges, au titre du CIR sur les années 2019 et 2020.

En €		CIR 2016	CIR 2017	CIR 2018	CIR 2019	CIR 2020	Totaux
2019	Reprise		133 028	28 141			161 169
	Dotation				96 111		96 111
	Perte sur CIR		104 108				104 108
2020	Reprise						0
	Dotation					92 866	92 866
	Perte sur CIR						0

La Société, confortée dans son approche des dépenses éligibles au CIR, a révisé sa politique de provision à 15% du montant demandé, portée à 12% en 2019. D'où les reprises de provisions.

Ainsi, la Société a provisionné :

- En 2019 : 96.111 euros du montant total du CIR demandé ($800.929 * 12\%$) et a repris 28.141 euros ($938.039 * 3\%$) ont été repris en 2019, pour ramener la provision à 12%. La société a également repris la provision sur le CIR 2017 pour acter une perte sur le CIR 2017 de 104 108 euros.
- En 2020 : 92 866 euros ont été provisionnés ($773 879 * 12\%$). La société a perçu intégralement les CIR 2019 et 2018 mais a choisi de ne pas reprendre les provisions effectuées au titre de ces années (140 706 euros au titre de 2018 et 96 111 euros au titre de 2019) par principe de précaution vis-à-vis de contrôles possibles qui pourraient subvenir sur les sociétés après la crise sanitaire.

(Les CIR antérieurs à 2018 ont été réglés à la société)

Les dotations et reprises sur provision pour risques et charges sont expliquées à la **note 5.22**.

5.12 Impôt sur les sociétés

Impôt courant

Le montant de l'impôt exigible au titre des exercices présentés est nul compte tenu des pertes fiscales constatées.

Crédit impôt recherche

Le CIR constaté au titre de l'exercice 2020 s'élève à 774 K€, contre 801 K€ en 2019.

Accroissement/ allègement de la dette future d'impôt :

Dans le cadre de l'allègement de la dette future d'impôt, le solde des déficits antérieurs reportables est de 17.281.540 euros au 31 décembre 2020 contre 12. 307.402 euros au 31 décembre 2019.

5.13 Etat des immobilisations

Au 31 décembre 2019, la valeur brute des immobilisations se détaille comme suit :

En €	AU				Au 31/12/2019
	01/01/2019	Augmentation	Diminution	Transfert	
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	720	0	0	0	720
Immobilisations incorporelles en cours	2 265 196	2 180 234	0	0	4 445 430
Autres immobilisations incorporelles	314 915	467 611	0	0	782 526
Immobilisations incorporelles	2 580 831	2 647 845	0	0	5 228 676
Installations techniques, matériels & outillages industriels	596 842	154 789	0	0	751 630
Autres immobilisations corporelles	214 734	29 180	0	0	243 914
Immobilisations corporelles	811 575	183 969	0	0	995 544
Autres immobilisations financières	77 787	1 111	0	0	78 898
Immobilisations financières	77 787	1 111	0	0	78 898
Total général	3 470 193	2 832 925	0	0	6 303 118

Au 31 décembre 2020, la valeur brute des immobilisations se détaille comme suit :

En €	Au				Au 31/12/2020
	01/01/2020	Augmentation	Diminution	Transfert	
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	720	1 199	0	0	1 919
Immobilisations incorporelles en cours	4 445 430	2 094 996	0	0	6 540 426
Autres immobilisations incorporelles	782 526	145 592	0	0	928 118
Immobilisations incorporelles	5 228 676	2 241 788	0	0	7 470 463
Installations techniques, matériels & outillages industriels	751 630	130 773	0	0	882 404
Autres immobilisations corporelles	243 914	26 020	0	0	269 934
Immobilisations corporelles	995 544	156 794	0	0	1 152 338
Autres immobilisations financières	78 898	973	0	0	79 871
Immobilisations financières	78 898	973	0	0	79 871
Total général	6 303 118	2 399 554	0	0	8 702 672

Immobilisations incorporelles :

Sur l'année 2019 et 2020 le projet EKKO a été développé en interne. Pour rappel, le projet EKKO consiste au développement d'une plateforme qui a pour objectif de collecter, trier, analyser et revendre les données véhicules. Le coût de ce projet sur l'exercice 2019 est estimé à 2.180.234 euros et à 2.094.996 en 2020, soit un total de 7.470.463 euros au 31/12/2020. Le montant des coûts immobilisés a été calculé selon la méthode des « coûts complets ». Il comprend les salaires ainsi que les coûts fixes liés au projet.

Ces frais sont nettement individualisés et le projet EKKO dispose de sérieuse chance de rentabilité commerciale.

Ce projet est maintenu en immobilisation en-cours, n'étant pas totalement achevé au 31 décembre 2020.

Les autres dépenses de R&D, ne remplissant pas les six (6) conditions d'activation ont été maintenues en charges d'exploitation.

Les autres immobilisations incorporelles concernent l'ensemble des certifications nécessaires à la vente des produits finis. Ces immobilisations représentent au 31 décembre 2020 un montant brut de 928.118 euros.

Immobilisations corporelles :

Les installations techniques, matériels et outillages concernent les moules et les frais liés au lancement de chaîne de montage. Le poste représente un montant brut de 882 K€ au 31/12/20.

Les autres immobilisations corporelles concernent essentiellement des matériels informatiques.

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement du dépôt de garantie du loyer (52 K€) et du dépôt de garantie de l'emprunt OSEO souscrit en 2009, pour 20 K€.

5.14 Etat des amortissements

Au 31 décembre 2019, les amortissements des immobilisations se détaillent comme suit :

En €	Au 01/01/2019	Augmentation	Diminution	Transfert	Au 31/12/2019
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	0	240	0	0	240
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	126 289	139 812	0	0	266 101
Immobilisations incorporelles	126 289	140 052	0	0	266 341
Installations techniques, matériels & outillages industriels	417 876	124 573	0	0	542 449
Autres immobilisations corporelles	159 782	32 576	0	0	192 358
Immobilisations corporelles	577 657	157 150	0	0	734 807
Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0	0
Total général	703 946	297 202	0	0	1 001 148

Au 31 décembre 2020, les amortissements des immobilisations se détaillent comme suit :

En €	Au 01/01/2020	Augmentation	Diminution	Transfert	Au 31/12/2020
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	240	288	0	0	528
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	266 101	246 898	0	0	512 999
Immobilisations incorporelles	266 341	247 186	0	0	513 527
Installations techniques, matériels & outillages industriels	542 449	130 266	0	0	672 715
Autres immobilisations corporelles	192 358	32 803	0	0	225 160
Immobilisations corporelles	734 807	163 069	0	0	897 876
Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0	0
Total général	1 001 148	410 255	0	0	1 411 403

5.15 Stocks et dépréciation des stocks

Les stocks se détaillent de la façon suivante :

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Stock de composants	2 762 715	1 325 333
Dépréciation sur stock	-239 189	-233 969
Total stock de composants	2 523 526	1 091 365
Stock de produits finis	877 233	668 331
Dépréciation sur stock de produits finis	-131 955	-144 135
Total stock produits finis	745 278	524 195
Total	3 268 804	1 615 560

Une dépréciation est régulièrement passée en raison de l'obsolescence de certains composants ou de la fin de vie d'un produit.

Les stocks de composants sont évalués à leur coût d'acquisition (méthode FIFO).

En 2019, une dépréciation sur stocks de composants et de produits finis a été effectuée. Cette provision concerne des produits qui ne sont plus vendus et qui avaient été gardés en stock pour assurer le service après-vente.

En 2020, l'augmentation des stocks s'explique par :

- L'approvisionnement en composants clés pour faire face à certaines pénuries de composants et ainsi honorer le carnet de commandes à fin décembre 2020 de 4,2 millions d'euros à livrer sur le premier semestre 2021.
- Les engagements d'approvisionnement en composants de la Société vis-à-vis de l'usine. Dans ses conditions d'achat avec l'usine, la Société s'engage à régler dans les 12 mois de leur achat tous les composants qui n'ont pas été consommés sur les lignes de production dans ce délai. Compte tenu de la baisse des volumes de production sur l'année 2020, la Société a dû régler en fin d'année à l'usine les composants arrivant au terme de ce délai sans pour autant avoir la vente correspondante dans ses comptes.

5.16 Clients et dépréciation des clients

Les créances clients se détaillent de la façon suivante :

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Valeur nominale brute des clients	2 716 888	8 655 373
Dépréciation des comptes clients	-863 384	-511 936
Valeur nette comptable des comptes clients	1 853 504	8 143 436
Dans le compte de résultat – Résultat d'exploitation		
Dotations aux provisions sur les clients	351 447	158 938
Reprises aux provisions sur les clients	0	0

5.17 Etat des échéances des créances et des dettes

Au 31 décembre 2020 :

Créances

En €	Brut	< 1 an	[1 à 5 ans]	> 5 ans
Clients et comptes rattachés	2 716 888	2 716 888		
Avances et acomptes fournisseurs	0	0		
Avoirs en attentes	185 223	185 223		
Etat, impôts sur les bénéfices	773 879	773 879		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	502 829	502 829		
Autres	145 010	145 010		
Etat des créances à l'actif circulant	4 323 829	4 323 829	0	0

Le poste « Etat – Impôt sur les bénéfices » correspond aux créances au titre du Crédit Impôt Recherche, pour l'année 2020.

Dettes

En €	Brut	< 1 an	[1 à 5 ans]	> 5 ans
------	------	--------	-------------	---------

Avances conditionnées	82 500		82 500	
Autres Emprunts obligataires	0		0	
Emprunts obligataires convertibles	1 900 000		1 900 000	
<i>Emprunts</i>	40 000	40 000		
<i>Emprunts PGE</i>	1 900 000	1 900 000		
<i>Découverts, concours bancaires</i>	1 900 000	1 900 000		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 940 000	1 940 000	0	0
<i>Divers</i>	0	0		
<i>Associés</i>	0	0		
Emprunts et dettes financières diverses	0	0	0	0
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	70 520	70 520		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 952 734	1 952 734		
<i>Personnel</i>	335 098	335 098		
<i>Organismes sociaux</i>	876 745	876 745		
<i>Etat, impôts sur les bénéficiaires</i>	0	0		
<i>Etat, taxes sur le chiffre d'affaires</i>	0	0		
<i>Etat, obligations cautionnées</i>	0	0		
<i>Autres impôts, taxes et assimilés</i>	99 901	99 901		
Dettes fiscales & sociales	1 311 744	1 311 744	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	88 473	88 473		
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	105 645	105 645		
Etat des dettes	7 451 615	5 469 115	1 982 500	0

A la suite de l'introduction en bourse du 10 février 2020, il ne reste plus que 1 800 000 obligations convertibles appartenant à Odyssee Ventures et 100k appartenant à Aaron Solomon puisque le solde a été converti en actions.

Créances au 31/12/2019

En €	Brut	< 1 an	[1 à 5 ans]	> 5 ans
Clients et comptes rattachés	8 655 373	8 655 373		
<i>Avances et acomptes fournisseurs</i>	0	0		
<i>Avoirs en attentes</i>	988 250	988 250		
<i>Etat, impôts sur les bénéficiaires</i>	1 738 968	1 738 968		
<i>Etat, taxes sur le chiffre d'affaires</i>	231 905	231 905		
<i>Autres</i>	137 931	137 931		
Etat des créances à l'actif circulant	11 752 426	11 752 426	0	0

Dettes au 31/12/2019

En €	Brut	< 1 an	[1 à 5 ans]	> 5 ans
Avances conditionnées	82 500		82 500	
Autres Emprunts obligataires	0		0	
Emprunts obligataires convertibles	7 074 315		7 074 315	
<i>Emprunts</i>	40 000	40 000		
<i>Découverts, concours bancaires</i>	28	28		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40 028	40 028	0	0
<i>Divers</i>	0	0		
<i>Associés</i>	1 623 607	1 623 607		

Emprunts et dettes financières diverses	1 623 607	1 623 607	0	0
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	292 420	292 420		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 090 245	9 090 245		
<i>Personnel</i>	282 806	282 806		
<i>Organismes sociaux</i>	805 351	805 351		
<i>Etat, impôts sur les bénéficiés</i>	0	0		
<i>Etat, taxes sur le chiffre d'affaires</i>	11 138	11 138		
<i>Etat, obligations cautionnées</i>	0	0		
<i>Autres impôts, taxes et assimilés</i>	107 020	107 020		
Dettes fiscales & sociales	1 206 316	1 206 316	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	43 311	43 311		
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	0	0		
Etat des dettes	19 452 742	12 295 927	7 156 815	0

5.18 Produits à recevoir

Néant.

5.19 Trésorerie

Les comptes de trésorerie sont composés de la manière suivante :

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Valeurs mobilières de placement	152 781	0
Disponibilités	5 094 428	1 819 639
Trésorerie & équivalent	5 247 210	1 819 639
Dépréciations	0	0
Trésorerie & équivalent de trésorerie	5 247 210	1 819 639

Aucune dépréciation n'a été enregistrée sur la période.

5.20 Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance concernent uniquement des charges et produits d'exploitation. Il s'agit du loyer facturé en décembre pour le premier trimestre de l'année suivante, d'abonnements divers et d'assurances pour l'année à venir.

5.21 Capital social

Au 31 décembre 2018, le capital social de la Société s'élève à 132.654,70 euros, composé de 1 326 547 actions de 0,10 euro de valeur nominale, entièrement libérées, dont 664.600 actions ordinaires et 661.947 actions de préférence de catégorie A.

L'assemblée générale du 8 novembre 2019 a approuvé :

- l'augmentation du capital social par incorporation de primes à hauteur de 79.592, 82 euros portant la valeur du nominal de l'action à 0,16 euro et le capital social à 212 247,52 euros,
- puis la division par 4 de la valeur nominale de ces mêmes actions.

3.979.641 actions nouvelles ont ainsi été créées portant le nombre d'action total à 5.306.188 au 31 décembre 2019 pour une valeur nominale de 0,04 euro.

L'évolution du nombre d'actions au cours des exercices 2018 et 2019 est la suivante :

Catégories d'actions	Valeur nominale		Nombre des titres			
	Début de l'exercice	Fin d'exercice	Début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés durant l'exercice	Fin d'exercice
Actions ordinaires	66 460	106 336	664 600	1 993 800	0	2 658 400
Actions de catégorie A	66 195	105 912	661 947	1 985 841	0	2 647 788
Total	132 655	212 248	1 326 547	3 979 641	0	5 306 188

Le conseil d'administration du 5 février 2020 à la suite de l'introduction en bourse de la société décide de procéder à l'augmentation de capital de la Société par la création de 2 314 465 actions nouvelles à 0,04 euro de nominal, soit une augmentation de capital de 18 399 996 euros prime d'émission incluse. Ainsi, entre le 1er janvier 2020 et le 30 juin 2020, le capital social est passé d'un montant de 212.247,52 euros à un montant de 304.826,12 euros.

Le 14 décembre 2020, le conseil d'administration faisant usage de l'autorisation accordée par l'assemblée générale Mixte du 8 novembre 2019 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 8.192,08 euros pour le porter à 313.018,20 euros par émission de 204.802 actions d'une valeur nominale de 0,04 euro entièrement libérées dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites. Le nombre total d'actions se portent alors à 7.825.455 actions.

Catégories d'actions	Valeur nominal		Nombre des titres			
	Début de l'exercice	Fin d'exercice	Début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursé / transféré durant l'exercice	Fin d'exercice
Actions ordinaires	106 336	313 018	2 658 400	5 167 055	0	7 825 455
Actions de catégorie A	105 912	0	2 647 788	0	2 647 788	0
Total	212 248	313 018,20	5 306 188	5 167 055	2 647 788	7 825 455

Capital social potentiel

2020

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital social existant et du capital social intégralement dilué au 31 décembre 2020 :

Actionnaires	Capital intégralement dilué					
	Nombre d'actions ordinaires	Droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre d'instruments dilutifs	Nombre d'actions post-exercice des instruments dilutifs	% du capital intégralement dilué
Aaron SOLOMON	1.682.888	1.682.888	21,50%	100.000	1.693.370	20,99%
Frédéric NGUYEN	508.500	508.500	6,50%	0	508.500	6,30%

Yann PARANTHOEN	199.252	199.252	2,55%	0	199.252	2,47%
Sous-total fondateurs	2.390.640	2.390.640	30,55%	100.000	2.401.122	29,76%
GRANDIS LUX ⁽¹⁾	3.488.292	3.488.292	44,58%	0	3.488.292	43,23%
Sous total actionnaires financier	3.488.292	3.488.292	44,58%	0	3.488.292	43,23%
Mair FERERES	192.980	192.980	2,47%	0	192.980	2,39%
Christophe VAN CAUWENBERGHE	74.780	74.780	0,95%	0	74.780	0,93%
Sous total autres personnes physiques	267.760	267.760	3,42%	0	267.760	3,32%
Public	1.678.763	1.678.763	21,45%	1.843.638	1.911.080	23,69%
TOTAL	7.825.455	7.825.455	100 %	1.943.638	8.068.254	100 %

⁽¹⁾ La dilution indiquée ci-dessus ne tient pas compte de la dilution à résulter des OC 2019 dans la mesure où les différentes hypothèses de conversion existantes au 31 décembre 2020 ne peuvent être représentées de manière synthétique au sein de ce tableau.

5.22 Etat des provisions pour risques et charges (PRC)

Au 31 décembre 2019, les PRC se détaillent comme suit :

En €	Au 01/01/2019	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Dont utilisés	Au 31/12/2019
Provision pour litige	0	0	0	0	0
Provision pour garanties clients	248 415	58 710	0	0	307 126
Provision pour CIR (note 6.11)	273 734	96 111	161 169	133 028	208 676
Provision pour douanes	100 000	0	0	0	100 000
Provision pour risque de change	0	0	0	0	0
Total	622 149	154 822	161 169	133 028	615 802
Exploitation	248 415	58 710	0	0	307 126
Financier	0	0	0	0	0
Exceptionnelle	373 734	96 111	161 169	133 028	308 676

Au 31 décembre 2020, les PRC se détaillent comme suit :

En €	Au 01/01/2020	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Dont utilisés	Au 31/12/2020
Provision pour litige	0	0	0	0	0
Provision pour garanties clients	307 126	0	125 652	0	181 474
Provision pour CIR	208 676	92 866	0	0	301 542
Provision pour douanes	100 000	0	0	0	100 000
Provision pour impôts et taxes	0	277 601	0	0	277 601

Provisions sur les éléments financiers	0	236 684	0	0	236 684
Total	615 802	607 150	125 652	0	1 097 301
Exploitation	307 126	40 998	125 652	0	222 472
Financier	0	195 686	0	0	195 686
Exceptionnelle	308 676	370 467	0	0	679 143

La provision pour douane concerne le non-dépôt des DEB.

Les provisions pour risques et charges ont augmenté de 737k euros entre 2019 et 2020. Les éléments notables de cette augmentation sont :

- Une provision sur le CIR2020 pour 92K comme expliqué ci-dessous.
- Une provision pour perte sur écart de change sur les créances en cours et les disponibilités pour 237k euros
- Un redressement sur les taxes assises sur les salaires pour les années 2017 et 2018 pour un montant de 278k euros.

La société a également fait une reprise de 126k euros sur la provision pour garantie client du fait de la chute du chiffre d'affaire en 2020.

5.23 Emprunts et dettes financières

L'évolution des emprunts et dettes financières se présente comme suit sur les exercices présentés :

En €	Au 01/01/2019	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Au 31/12/2019
Emprunt obligataire	750 000	0	750 000	0
Intérêts sur emprunt obligataire	120 000	305 250	425 250	0
Compte courant Grandis Lux	3 200 000	1 500 000	3 200 000	1 500 000
Intérêts sur CC Grandis Lux	640 460	320 062	884 415	76 107
Autres comptes courants	97 250	47 500	97 250	47 500
Emprunt bancaire auprès de la BPI	40 000	0	0	40 000
Emprunt obligataire convertible	0	7 063 960	0	7 063 960
Intérêt sur emprunt obligataire convertible	0	10 355	0	10 355
Avance remboursable BPI	0	82 500	0	82 500
Découvert bancaire	109 424	0	109 396	28
Mouvement inter groupe	0	0	0	0
Total	4 957 134	9 329 627	5 466 311	8 820 450

Comme indiqué précédemment, les diminutions au titre de l'emprunt obligataire, des comptes courants de Grandis ainsi que leurs intérêts correspondent à l'augmentation de 7 063 960 euros au titre de l'obligation convertible émise en décembre 2019 qui inclut également la participation de la société de gestion Odyssee Ventures à hauteur de 1 800 000 euros. Un compte courant supplémentaire de Grandis Lux a également été accordé en septembre 2019 pour un montant de 1500 000 euros et qui s'est éteint lors de l'IPO.

En €	Au 01/01/2020	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Au 31/12/2020
Emprunt obligataire	0	0	0	0
Intérêts sur emprunt obligataire	0	0	0	0
Compte courant Grandis Lux	1 500 000	0	1 500 000	0
Intérêts sur CC Grandis Lux	76 107	0	76 107	0
Autres comptes courants	47 500	0	47 500	0
Emprunt bancaire auprès de la BPI	40 000	0	0	40 000
Emprunt bancaire PGE	0	1 900 000	0	1 900 000

Emprunt obligataire convertible	7 063 960	100 000	5 263 960	1 900 000
Intérêt sur emprunt obligataire convertible	10 355	91 899	102 253	0
Avance remboursable BPI	82 500	0	0	82 500
Découvert bancaire	28	0	28	0
Mouvement inter groupe	0	0	0	0
Total	8 820 450	2 091 899	6 989 848	3 922 500

Les diminutions relevées au titre des emprunts et dettes financières trouvent leur explication dans le processus d'introduction en bourse qui a permis à Grandis Lux de convertir son compte courant et intérêts attachés ainsi que ses emprunts obligataires avec intérêts attachés en action.

Les emprunts et dettes ne consistent plus fin 2020 qu'en un emprunt obligataire convertible de 1.900k euros (comprenant la souscription de Odysée Ventures pour 1,8 million d'euros versé en décembre 2019 et de M Aaron Solomon pour 100k euros versée en janvier 2020) et d'un prêt garanti par l'Etat du même montant souscrit fin décembre 2020.

5.24 Fournisseurs et comptes rattachés

En €	Au 31/12/2020	< 1 an	[1 - 2 ans]	> 2 ans
Dettes fournisseurs	1 966 715	1 706 666	134 027	126 022
Factures non parvenues	74 492	74 492	0	0
Fournisseurs & comptes rattachés	2 041 206	1 781 157	134 027	126 022

En €	Au 31/12/2019	< 1 an	[1 - 2 ans]	> 2 ans
Dettes fournisseurs	8 833 269	8 545 325	3 356	284 588
Factures non parvenues	300 287	300 287	0	0
Fournisseurs & comptes rattachés	9 133 556	8 845 612	3 356	284 588

Les fournisseurs dont les factures datent de plus de 2 ans concernent des fournisseurs pour lesquels la Société est en attente d'avoir, ou des fournisseurs en liquidation/radiation. Ces dettes sont annulées à l'issue du délai de prescription de 5 ans.

5.25 Charges à payer et avoirs à établir

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Dettes provisionnées - Congés à payer	320 740	275 809
Charges sur congés à payer	153 219	125 029
Autres dettes fiscales et sociales	393 149	373 832
Autres	0	0
Total	867 108	774 669

5.26 Engagements hors-bilan

Engagements retraites

Aucune provision pour départ à la retraite n'a été comptabilisée au passif, ni aucune information donnée dans les annexes aux comptes annuels, en raison de l'âge moyen relativement jeune de l'effectif et du taux de rotation du personnel.

Engagements de location

Les engagements de location relatifs aux baux sont les suivants :

Objet	Date de signature du bail	Date de fin de bail	Engagements futurs au 31/12/2020		
			< 1 an	[1 - 5 ans]	> 5 ans
Bail siège Villejuif	01/05/2017	30/09/2027	105 948	794 023	0

Autres engagements

Néant

5.27 Entreprises liées

Il n'existe pas de transaction avec des entreprises liées.

5.28 Honoraires du commissaire aux comptes

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Honoraires HT facturés au titre du contrôle légal des comptes	20 143	16 242
Honoraires HT facturés au titre des autres prestations de services	24 500	55 000
Total	44 643	71 242

5.29 Résultat par action

Le résultat de base par action s'établit à (0,72) euro au 31 décembre 2020 contre (0,15) euro au 31 décembre 2019.

Le résultat de base par action est égal au résultat dilué par action.

En €	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Résultat Net (en €)	-5 652 047	-813 122
Nombre moyen d'actions pondéré - Résultat de base	7 590 838	5 306 188
Nombre moyen d'actions pondéré - Résultat dilué	7 833 637	5 306 188
Résultat de base par action (en €)	-0,74	-0,15



Bureau Paris
16 Rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 99 66 44

www.bakertilly-strego.com

MUNIC

Société anonyme au capital de 313 018,20 €
Siège social : 100 avenue de Stalingrad
94800 VILLEJUIF

RCS CRETEIL 442 484 556

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

Baker Tilly SOFDEEC SAS exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly STREGO est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
SAS au capital de 1.512.192 euros - R.C.S. Paris B 652 080 270 / Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris. Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables - Conseil de la Région Paris / Ile de France.



MUNIC

Société anonyme au capital de 313 018,20 euros
Siège social : 100 avenue de Stalingrad
94800 VILLEJUIF

RCS CRETEIL 442 484 556

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Assemblée Générale de la société MUNIC, S.A.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MUNIC, S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La Société inscrit à l'actif des frais de développement. La note 3.1.1 de l'annexe des comptes annuels expose la méthode de comptabilisation appliquée. Nous avons validé la conformité de l'inscription à l'actif des frais de développement avec les règles et principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre

à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

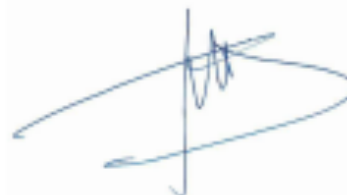
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly SOFIDEEC



Jean-Fabrice SUBIAS



Bureau Paris
16 Rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 69 66 44

www.bakertilly-strego.com

MUNIC

Société anonyme au capital de 313 018,20 €
Siège social : 100 avenue de Stalingrad
94800 VILLEJUIF

RCS CRETEIL 442 484 556

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2020

EXPERTISE • AUDIT • CONSEIL

Baker Tilly SOFIDEEO SAS exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly STREGO est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
SAS au capital de 1.812.196 euros - R.C.S. Paris B 652 089 213 Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris. Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables - Conseil de la Région Paris / Ile de France.



MUNIC

Société anonyme au capital de 313 018,20 euros
Siège social : 100 avenue de Stalingrad
94800 VILLEJUIF

RCS CRETEIL 442 484 556

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-40 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec Monsieur Yann PARANTHOEN : contrat de travail

Personne concernée :

Monsieur Yann PARANTHOEN est devenu administrateur de votre société en 2019.

Nature, objet et intérêt pour la Société :

Un contrat de travail a été conclu entre Monsieur Yann PARANTHOEN et votre société en date du 10 mai 2004, étant rappelé que Monsieur PARANTHOEN est co-fondateur de MUNIC.

Avec la société de droit luxembourgeois GRANDIS LUX, S.A.R.L. : convention d'avance en compte courant

Personne concernée :

La société à responsabilité limitée GRANDIS LUX, société de droit luxembourgeois, était à la date de conclusion de la convention actionnaire à hauteur de 45,68 % de votre Société.

Nature, objet et intérêt pour la Société :

Une convention d'avance en compte courant a été conclue entre votre société et la société GRANDIS LUX à effet du 4 septembre 2019. La Société GRANDIS LUX a apporté 1.500.000 euros rémunérés annuellement au taux nominal de 12 %.

Cette convention, conclue pour renforcer une trésorerie affaiblie et permettre d'assurer la continuité de l'activité jusqu'à l'introduction en bourse de la société, a pris fin le 7 février 2020, en raison de son remboursement par compensation de créances à hauteur de 1.577.425 euros (incluant les intérêts courus) avec le montant de la souscription de GRANDIS LUX à l'augmentation de capital réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse de votre société.

Avec la société de droit luxembourgeois GRANDIS LUX, S.A.R.L. : émission d'obligations convertibles autorisée par le Conseil d'Administration du 27 décembre 2019, sur délégation de compétence de l'assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 2019

Personne concernée :

La société à responsabilité limitée GRANDIS LUX, société de droit luxembourgeois, était à la date de conclusion de la convention actionnaire à hauteur de 45,68 % de votre Société.

Nature, objet et intérêt pour la Société :

Il convient au préalable de rappeler les éléments suivants :

- Une convention d'avance en compte courant a été conclue entre votre société et la société GRANDIS LUX le 21 avril 2016. La Société GRANDIS LUX a apporté 1.500.000 euros rémunérés annuellement au taux nominal de 8 %. Les intérêts ont été capitalisés. Cette convention a fait l'objet d'une mention dans notre rapport spécial au 31 décembre 2019.
- Une seconde convention d'avance en compte courant a été conclue entre votre société et la société GRANDIS LUX le 29 juillet 2016. La Société GRANDIS LUX a apporté 1.700.000 euros rémunérés annuellement au taux nominal de 8 %. Les intérêts ont été capitalisés. Cette convention a fait l'objet d'une mention dans notre rapport spécial au 31 décembre 2019.

- Enfin, un contrat d'émission obligataire a été conclu entre votre société et la société GRANDIS LUX en date du 28 décembre 2018, pour un montant nominal de 750.000 euros. Le contrat prévoyait un taux de rémunération de 4 %, plus une prime de remboursement. Les intérêts, incluant la prime d'émission, ont été capitalisés. Ce contrat a fait l'objet d'une mention dans notre rapport spécial au 31 décembre 2019.

Le 20 décembre 2019, afin de préparer sa participation à l'introduction en bourse à venir, la société GRANDIS LUX a souscrit une émission de nouvelles obligations convertibles, par compensation issue du remboursement anticipé des trois contrats présentés ci-dessus, pour un montant nominal de 5.263.960 euros. Ces obligations étaient rémunérées au taux de 6 %, ramené à 5 % en cas d'introduction en bourse.

L'emprunt obligataire relatif à cette souscription a été intégralement remboursé le 7 février 2020, par compensation de créances de 6.623.207 euros comprenant la totalité du nominal et des intérêts courus ainsi que la prime d'émission avec le montant de sa souscription à l'augmentation de capital réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse de votre société.

Avec Monsieur Aaron SOLOMON : émission d'obligations convertibles autorisée par le Conseil d'Administration du 27 décembre 2019, sur délégation de compétence de l'assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 2019

Personne concernée

Monsieur Aaron SOLOMON est Président du Conseil d'administration de votre société.

Nature, objet et intérêt pour la Société :

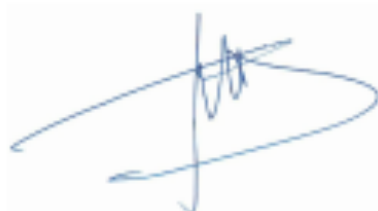
Le 20 décembre 2019, Monsieur Aaron SOLOMON a souscrit à une émission d'obligations convertibles, en numéraire et pour un montant nominal de 100.000 euros. Ces obligations sont rémunérées au taux de 6 %, ramené à 5 % en cas d'introduction en bourse.

Au 31 décembre 2020, ces obligations figurent au passif du bilan pour un montant de 100.000 euros, étant précisé que les intérêts sont versés au 30 juin et au 31 décembre.

La souscription de Monsieur Aaron Solomon avait pour objectif de permettre de lever les fonds nécessaires au développement de la société et d'en améliorer la trésorerie.

Fait à Paris, le 12 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly SOFIDEEC



Jean-Fabrice SUBIAS

6 | Informations générales

6 | 1 Carnet de l'actionnaire

Les actions de MUNIC sont cotées sur le marché Euronext Growth® Paris

Code ISIN : FR0013462231

Code Mnémonique : ALMUN

MUNIC est labellisée Entreprise Innovante (Bpifrance).

6 | 2 Contact

ACTUS finance & communication

Caroline LESAGE

Relations Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 79

munic@actus.fr